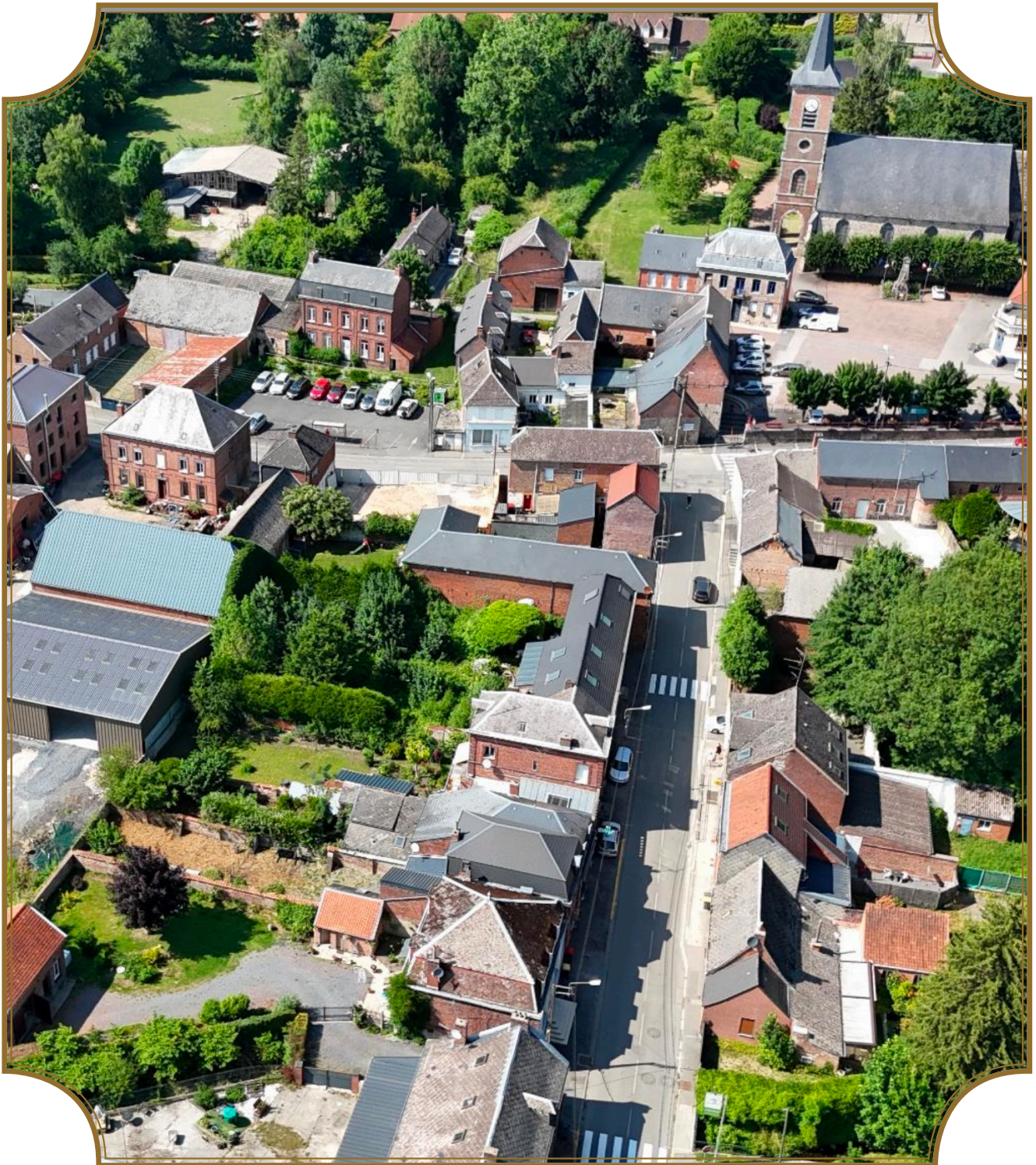


2026

BULLETIN MUNICIPAL



Ne manquez pas ...

LE MOT DU MAIRE

Bilan 2025 et projets en cours

p3

APPLICATION CIVOX

Actualités, signalement ...

p9

RECHERCHE MÉDECIN

Les aides de la commune

p15

LES FINANCES

Une gestion saine et maîtrisée

p6

ÉLECTIONS

S'inscrire sur les listes électorales

P14

VIDÉOPROTECTION

Découvrez le dispositif

p28

www.gommegnies.fr



Le sommaire du bulletin

- | | | |
|--|--|--|
| 3.
LE MOT DU MAIRE | 16.
LES TRAVAUX | 30.
RETOUR EN IMAGES |
| 6.
LE BILAN FINANCIER | 18.
SERVICE ENFANCE-JEUNESSE | 38.
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS |
| 9.
APPLICATION CiVox | 20.
GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY | 43.
ANNUAIRE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS |
| 10.
LES DÉMARCHES D'URBANISME | 22.
LE C.C.A.S | 48.
NUMÉROS UTILES |
| 13.
LA BIBLIOTHÈQUE | 24.
LE VOL DU CORBEAU (X) | 50.
ÉTATS CIVILS |
| 14.
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES | 26.
ÉVÈNEMENTS 2025 | 53.
COLLECTE DES DÉCHETS |
| 15.
RECHERCHONS MÉDECIN | 28.
PROJETS EN COURS | 56.
NUMÉROS UTILES |



Le mot du Maire



Chers gommegnions, Chers carnotins,

2025 a commencé dans un contexte d'incertitude budgétaire et de situation géopolitique pour le moins complexes. Force est de constater que 2026 semble prendre la même direction. À la lumière d'une actualité nationale et internationale mouvementée, les communes sont des espaces sanctuarisés au cœur desquels nous pouvons, à notre modeste échelle et à condition de faire preuve d'innovation et de réactivité, continuer à vous proposer un espace de liberté où il fait bon vivre ensemble.

Depuis 2020 et l'épisode du COVID, l'administration des communes s'est transformée. Nous avons dû numériser de nombreux services et, en parallèle, proposer plus d'accueil et d'accompagnement pour celles et ceux qui sont moins familiers avec ces nouvelles technologies qui sont devenues obligatoires. L'adaptation rapide des moyens informatiques de la commune et du personnel, dont je salue l'investissement, a permis à Gommegnies - Carnoy de se distinguer et d'être sélectionnée pour accueillir de nouveaux services tels que les CNI/Passeports. Ces derniers ne pouvaient plus être délivrés en mairie de Gommegnies depuis 2017.



Cette numérisation touche aujourd'hui la lutte contre la délinquance. Si notre commune, au regard des diverses actualités, paraît préservée de la délinquance, nous constatons une hausse des atteintes aux biens et la présence, parfois, de petits trafics. Le renseignement de terrain que nous pratiquons discrètement nous permet d'enrayer certaines pratiques illicites mais l'équipement d'autres communes en systèmes de vidéoprotection nous expose un peu plus aujourd'hui.

Sur ce sujet, loin d'être une évidence, et soulevant de nombreuses questions, notamment vis à vis de la protection de la vie privée, j'ai souhaité prendre le temps de la concertation, de répondre à vos interrogations nombreuses et légitimes, et de consulter les collègues maires qui se sont déjà équipés.



Après mure réflexion, en responsabilité, j'ai proposé au conseil municipal un dispositif concerté avec un expert de la Gendarmerie Nationale, qui va permettre de couvrir 9 zones stratégiques de la commune. Les conditions d'installation et d'utilisation du dispositif sont strictement encadrées par la loi et par l'arrêté préfectoral dans le respect de votre vie privée. Les travaux sont en cours et je vous informerai de la date de mise en service dès qu'elle sera connue.

Ce projet s'inscrit, comme de nombreux autres, dans une démarche de maîtrise budgétaire et est subventionné à 80% par l'État et la Région Hauts de France que je remercie grandement pour leur soutien.



Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé aux ateliers de consultation avec l'Atelier Amélie Fontaine. Vos réflexions et retours d'expériences ont nourri le projet qui se dessine pour le centre. Les diagnostics structurels de la mairie, du presbytère et du foyer rural sont terminés. Ils ont permis de détecter un péril

qui a été consolidée en urgence mais qui devra être rapidement et totalement démontée et reconstruite. C'est pour cette raison que le projet de halle englobe la mairie. Il permettra notamment de proposer une halle pouvant accueillir 400 personnes, des toilettes publiques dans le centre, et de mettre la mairie en accessibilité complète, notamment de la salle d'honneur. Le permis de construire a été déposé le 24 décembre 2025 et le département a d'ores et déjà alloué au projet une première subvention de 250 000 €.



Rue de la gare et rue du centre, vous avez pu constater que deux bâtisses ont été démantelées. J'ai pris mes responsabilités et ai ordonné ce démantèlement pour garantir votre sécurité. Au niveau du carrefour de la rue de la gare et de la rue du centre, une étude est en cours avec le Département pour élargir le virage et créer un trottoir de chaque côté. Rue du centre, face au parking, le terrain sera utilisé dans le cadre de la rénovation de la maison accolée au foyer rural que nous avons achetée en vue de la mettre à disposition d'un médecin qui viendrait faire son internat

ou des remplacements à Gommegnies. Cela s'inscrit dans le dispositif d'aide que nous avons mis en place pour faciliter l'installation d'un médecin. Si vous connaissez un praticien/étudiant susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à lui donner les coordonnées de la mairie, nous le recevrons avec grand plaisir.

Vous le voyez, notre commune est engagée sur une dynamique positive. Je veux vous dire que c'est un honneur, un plaisir et une motivation intacte, après 6 années, d'être à votre service. Soyez assurés que chacun d'entre vous a été et reste au cœur de nos projets. Au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour une excellente année 2026. Que l'année à venir vous apporte santé, sérénité et réussite dans vos projets personnels et professionnels. Nous n'oublions pas celles et ceux qui traversent des périodes difficiles, marquées par le chagrin, la maladie ou la solitude. Soyez assurés de la solidarité et de l'attention bienveillante de toute l'équipe municipale.

*Belle et heureuse année
à tout le monde et à tous
Benoît Guesst*



La gestion d'une commune mobilise de nombreuses compétences et beaucoup d'investissement personnel. Les adjoints et conseillers ont reçu des délégations du Maire pour l'aider au quotidien et mieux vous servir. Si vous souhaitez prendre rendez-vous en relation avec ces délégations, adressez-vous à l'accueil de la mairie ou faites votre demande par mail à contact.mairie@gommegnies.fr ou via www.gommegnies.fr rubrique contact.

Les Adjoints au Maire



Yvon Brunelle

Adjoint aux finances,
à l'environnement
et à l'Administration
générale



Christiane Vito

Adjointe aux affaires
sociales et à la
communication



Maxime Honoré

Adjoint aux travaux et
aux espaces verts



Carine Fréhaut

Adjointe à la scolarité,
à la jeunesse et à la
culture



Thierry Salomez

Adjoint au sport et aux
associations

Les Conseillers Délégués



Chantal Pisson

Conseillère déléguée au Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS)



Élisabeth Carpentier

Conseillère déléguée à l'amélioration du
cadre de vie



Sébastien Dubray

Conseiller délégué aux équipements
sportifs



Clément Petitprez

Conseiller délégué aux fêtes
culturelles



Clothilde Fressancourt

Conseillère déléguée à la
communication numérique



David Locqueneux

En charge de l'organisation du marché
étendu tous les premiers vendredi du
mois.





Yvon Brunelle

Adjoint aux finances,
à l'environnement et à
l'Administration générale

Le bilan financier

Le fonctionnement

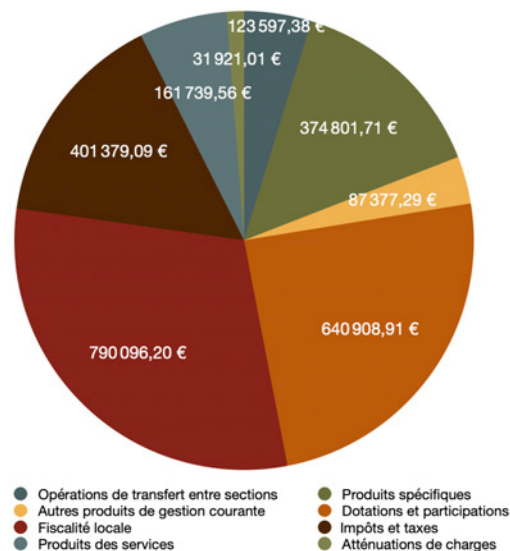
Le fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services de la commune.

- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 611 821 €. Il faut y ajouter l'excédent de fonctionnement de 2024 d'un montant de 909 656 €

- **Atténuations de charges** : cela comprend les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail d'un montant de 31 921 €.
- **Produits des services** : les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les produits de services : la restauration scolaire, le périscolaire, ALSH, concessions dans le cimetière.
- **Impôts et taxes : Fiscalité locale** : ces chapitres représentent 46 % des recettes de fonctionnement. Ils concernent de nombreuses recettes mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale (790 096 €).
- **Dotations et participations** : concerne les dotations de l'Etat dont la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ainsi que les compensations de l'Etat au titre des diverses exonérations sur les impôts locaux.
- **Autres produits de gestion courante** : concerne les revenus des immeubles loués aux particuliers (loyers + charges).
- **Produits spécifiques** : concerne les produits financiers, les mandats annulés sur les exercices antérieurs, ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.
- **Transfert entre sections** : ce chapitre comprend les charges exceptionnelles comme les opérations liées aux ventes de bâtiments.

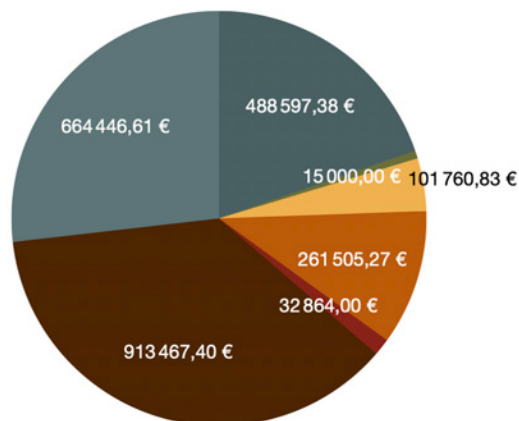
Recettes de Fonctionnement 2025



Dépenses de Fonctionnement 2025

- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 477 641 €.



- **Les dépenses à caractère général** : il s'agit des dépenses : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, primes d'assurance...
- **Les dépenses de personnel** : ce chapitre regroupe : les rémunérations du personnel, les charges sociales et patronales, caisses de retraite, médecine du travail, assurance des risques statutaires...
- **Autres charges de gestion courante** : Ce chapitre regroupe le versement des indemnités et cotisations des élus de la commune, les subventions de fonctionnement aux associations, la cotisation au service incendie du SDIS

- **Charges financières** : ce chapitre comprend les remboursements des intérêts de la dette.
- **Transfert entre sections** : ce chapitre comprend les charges exceptionnelles comme les annulations de titres sur exercices antérieurs et les opérations liées aux ventes de bâtiments.

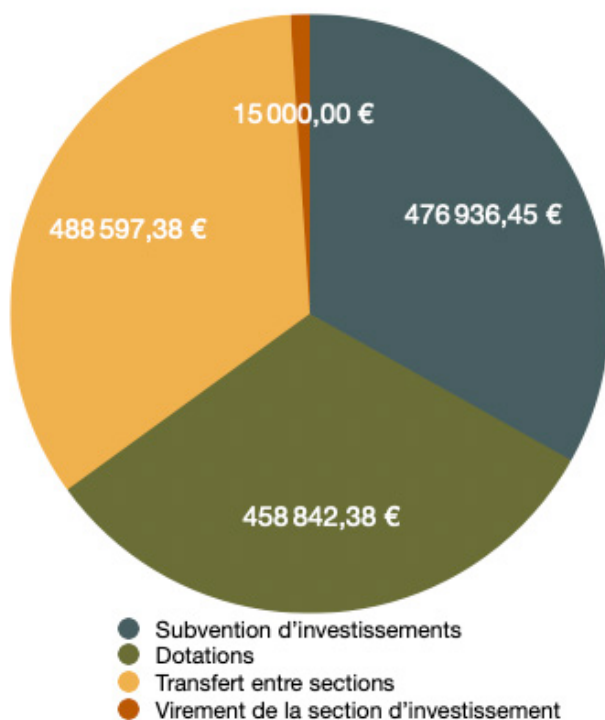
La capacité d'autofinancement dégagée du fonctionnement est de 134 179 €

Cette somme représente le résultat de fonctionnement de la commune lorsque toutes les charges ont été payées, y compris le remboursement des emprunts. C'est la somme disponible pour réaliser des investissements sur une année.

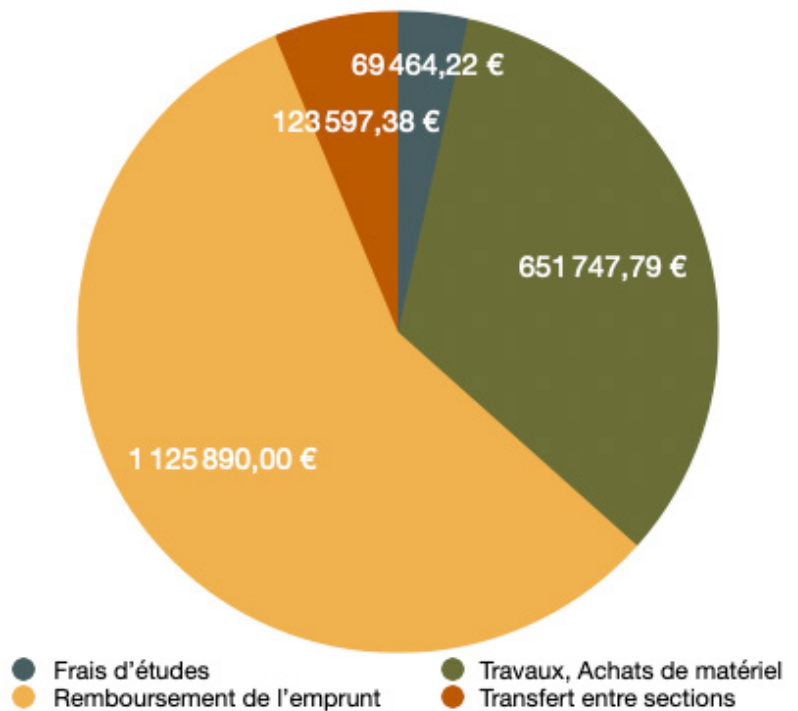
Sur un projet hypothétique subventionné à 80%, cela équivaut à un projet total de 670 895 €

L'investissement

Recettes d'investissement 2025



Dépenses d'investissement 2025



Les investissements : 1 970 699 € sont marqués en 2025 par le remboursement de l'emprunt à court terme souscrit dans l'attente du versement des subventions obtenues lors de la construction de l'extension du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry.

Le second poste "Travaux et Achats de matériels" est représenté par les démolitions des bâtiments menaçants de s'écrouler en centre-ville, la construction d'un hangar pour abriter le matériel communal, l'achat d'une tondeuse essentiellement pour l'entretien des terrains de football, d'un manitou et d'une scène. C'est aussi la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de la partie maternelle, mis en service cette année.

Les recettes d'investissement sont de 1 439 376 €. Elles proviennent du reste des versements des subventions obtenues pour la construction du groupe scolaire, du fonds de compensation de la TVA et de la vente de l'école Jacques Brel, devenue conservatoire de musique intercommunale, à la Communauté de Communes. Il faut y ajouter l'excédent d'investissement de 2024 d'un montant de 538 368 € qui avait été capitalisé pour rembourser l'emprunt relais des subventions.

Le résultat de fonctionnement et d'investissement est de **1 154 061 €**.

C'est ce que la commune avait en caisse au 31 décembre 2025.

Pour mémoire, la commune avait en caisse au 1er janvier 2020 : 883 354 €





Christiane Vito

Adjointe aux affaires sociales et
à la communication



Sophie, Céline, Corine et Nicolas vous accueillent en mairie chaque jour pour vous accompagner au mieux dans vos démarches (urbanisme, état civil, périscolaire).

Les services de la mairie évoluent constamment, pour vous accompagner au mieux dans toutes vos démarches administratives.

Sur le site internet, retrouvez l'actualité de la mairie, les informations importantes et les services communaux.



Le Camion Bleu de l'Avesnois

Le Camion bleu voyage dans l'Avesnois. Ce bus France Services est le fruit d'un partenariat entre l'État et le Département.

Deux agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite...)
- Mutualité Sociale Agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières...)
- État (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis...)

Le camion bleu est présent chaque troisième mardi du mois sur la place du Général de Gaulle.

La prise de rendez-vous est obligatoire en appelant le 03 59 73 18 20 ou en écrivant à avesnois.franceservices@lenord.fr



Label Aidants Connect

La mairie a reçu en 2024, le label "Aidants Connect".

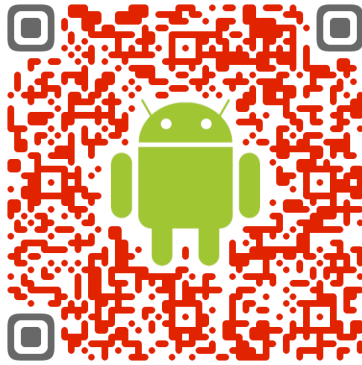
Ce label est le service public numérique qui protège l'aidant et l'utilisateur lors de l'accompagnement aux démarches en ligne. Vous pouvez donc désormais vous rendre en mairie pour vous faire assister dans vos démarches administratives en ligne.

L'application CiVox

Mise en place en 2021, l'application CiVox vous permet d'avoir l'actualité de la commune dans votre poche. Simple d'utilisation, l'interface est évolutive en fonction des informations à vous transmettre. Connectée au site internet de la commune et à la plupart des services, elle vous permet d'avoir un contact en mairie sous la main.

Comment la télécharger ?

Rendez-vous sur votre application pour télécharger les applications (Playstore pour Android et Appstore pour Apple). Dans la barre de recherche entrez « CiVox », cliquez sur installer. Une fois installée, ouvrez l'application. Dans la rubrique « ma ville » cherchez Gommegnies puis cliquez sur « se connecter ».



Flashez le QR code correspondant à votre téléphone pour télécharger et installer l'application CiVox puis choisissez Gommegnies au démarrage.

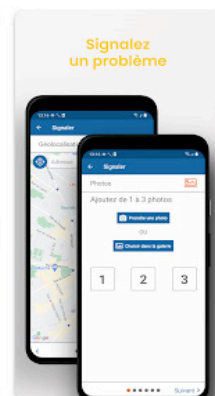
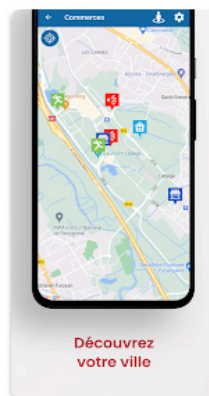
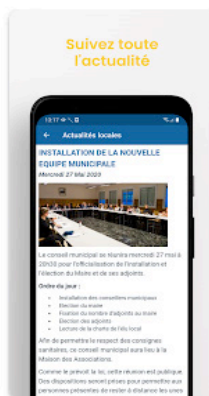
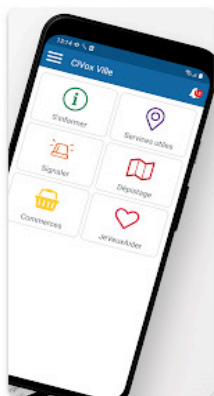
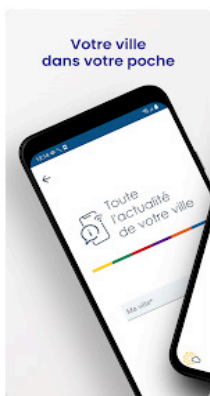
Pourquoi la télécharger ?

- **Pour mieux vous informer**

Découvrez les actualités de la commune, les alertes météo, les travaux sur la commune mais aussi les événements et les temps forts proposés par nos nombreuses associations.

- **Pour mieux vous impliquer**

Vous rencontrez un problème ou observez une dégradation, problème de propreté, de dépôt sauvage, de graffitis, d'éclairage défectueux... rien de plus simple pour nous le signaler. Avec CiVox, chacun peut transmettre l'information en Mairie accompagnée éventuellement d'une photo et de la localisation du problème à résoudre.



LES DÉMARCHES D'URBANISME



Le droit de l'urbanisme est régi par le **Plan local d'urbanisme intercommunal** de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Ce plan définit les règles d'urbanisme à respecter en matière de construction, de démolition et d'aménagement. La décision d'autorisation d'urbanisme est exclusivement de la responsabilité du maire, agissant au nom de l'État.

À titre d'information aucune autorisation n'est délivrée par le maire lorsque le résultat de l'instruction réalisée par les services d'urbanisme du Pays de Mormal conduit à la non conformité de la demande par rapport aux règles d'urbanisme. Cela serait trop risqué juridiquement pour la commune et l'exposerait à des recours contentieux systématiques de la part du Préfet et éventuellement du voisinage.



Si vous avez une question, besoin d'un renseignement, n'hésitez pas à venir en mairie, **avant le démarrage des travaux**. Le règlement du PLUi est sur le site Géoportail ou en scannant le QR code ci-dessous. De même retrouvez toutes les informations nécessaires ainsi que les liens pour trouver le cerfa correspondant sur www.gommegnies.fr

Pour la plupart des travaux affectant l'aspect extérieur de votre habitation ou de vos clôtures ou encore certains aménagements de votre terrain, une demande d'urbanisme est nécessaire. Les règles étant différentes selon les zonages de la commune, il est impératif d'attendre le résultat de l'instruction de votre dossier avant de signer les devis auprès des professionnels qui réaliseront les travaux.

La réalisation de travaux sans autorisation vous expose à des poursuites pénales qui peuvent être lourdes de conséquence tant financières que structurelles (démolition des travaux réalisés) et peut entraver la vente de votre bien, les notaires réalisant souvent des vérifications pour vérifier la légalité du bien lors des ventes pour conseiller leurs clients. Les travaux réalisés sans autorisation sont systématiquement mentionnés sur les certificats d'urbanisme lorsque la mairie en a connaissance.

Le recours à un architecte pour un permis de construire est obligatoire :

- dans le cadre d'une construction neuve, si la surface du plancher dépasse 150 m²
- dans le cadre d'une extension supérieure à 20 m², si la surface totale du plancher à la fin des travaux dépasse les 150 m²

Comme dans d'autres communes de l'arrondissement, à Gommegnies, depuis 2022, **un permis de diviser a été instauré pour toute création de plusieurs logements au sein d'une même habitation**. Si vous avez un tel projet, rapprochez vous des services de la mairie pour plus d'information.

Nouveau

Dans le cadre de la dématérialisation et conformément à la loi 3DS, les arrêtés règlementaires soumis au contrôle de légalité du Préfet sont maintenant publiés sur le site internet de la commune. Cela inclut les arrêtés d'urbanisme que vous pouvez consulter dans la section - Vie Municipale - ou directement sur l'application CiVox. Seuls les arrêtés sont publiés pour une durée de 2 mois, correspondant au délai de recours. Les documents détaillant les travaux ne sont pas publiés et restent consultables en mairie selon les modalités légales en vigueur.

ASVP: Agent de surveillance de la voie publique

Depuis la création du poste d'agent de surveillance de la voie publique, Sophie sillonne le village pour surveiller les biens communaux (bâtiments, école, transports public, parc, cimetière), ainsi qu'assurer une présence sur le parking du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry.

Elle assure aussi un lien avec la population lors de ses missions de prévention, d'écoute et de conseil notamment lors de conflit de voisinage.

Lors des événements communaux, elle assure une surveillance des flux ainsi que du stationnement des véhicules.

En cas de problème, ou si vous voulez signaler quelque chose d'inhabituel, vous pouvez la contacter au 03 27 23 08 40 ou par mail à sophie.rebout@gommegnies.fr



CARTES D'IDENTITE - PASSEPORTS



Le service CNI/Passeport a traité plus de **5 500** demandes l'an dernier. Les cartes d'identité délivrées par nos services sont de nouvelle génération, celles-ci sont donc valables dix ans.
Les passeports sont valables 5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les majeurs.

L'extension de validité pour les CNI biométriques de première génération est valable sur l'ensemble du territoire national, si vous vous rendez fréquemment à l'étranger, n'oubliez pas de refaire votre carte d'identité.

Etape 1 : Rendez-vous sur le site de l'ANTS et préremplissez votre dossier <https://ants.gouv.fr>

Etape 2 : Imprimez votre dossier et préparez votre plaquette de photos (ne les découpez pas, une pince spéciale sera utilisée en mairie)

Etape 3 : Prenez rendez-vous en mairie pour finaliser votre dossier exclusivement sur www.gommegnies.fr

Etape 4 : Rassemblez l'ensemble des documents (originaux) qui devront être présentés en mairie pour l'enregistrement de votre dossier
Renseignements et prise de rendez-vous au **03 27 49 91 78** ou www.gommegnies.fr

Service France Identité

La commune ayant le service Carte d'identité/Passeport en mairie, vous pouvez venir faire valider votre identité lors de votre démarche pour mettre vos documents d'identité sur votre téléphone.

Rien de plus simple !

Téléchargez l'application France Identité, scannez votre carte d'identité au format carte bancaire et prenez rendez-vous en mairie pour faire vérifier votre identité. Il ne vous restera plus qu'à créer votre code personnel et profiter d'avoir tout dans votre poche.

Cela vous permettra de pouvoir faire facilement procuration, une démarche sur votre compte CPF ou encore sur ma Prime Renov

Forêt de Mormal

La commune de Gommegnies borde la forêt domaniale de Mormal, gérée par l'Office National des Forêts. Cette vaste étendue boisée est plaisante pour vos sorties sportives ou en famille.

C'est aussi un domaine où l'on pratique la chasse au gibier pour la régulation des populations.



Il faut en tenir compte lors de vos sorties en forêt pour votre sécurité.
Pour vous aider dans l'organisation de vos sorties, vous pouvez retrouver sur le site de l'ONF ou en flashant le QR code, les calendriers de chasse et leur localisation.

Site web

www.onf.fr





La bibliothèque grandit !

En 2025, la bibliothèque s'est renforcée avec l'arrivée de nouveaux membres qui ont permis d'étendre les jours d'ouvertures en ajoutant une permanence le lundi et mardi après-midi, permettant aux élèves du groupe scolaire de venir découvrir les lieux et écouter un conte.

Le partenariat avec la médiathèque départementale du Nord permet un renouvellement fréquent des livres et la découverte de nouveautés à chacun de vos passages. Cette année, une convention a d'ailleurs été signée afin de faire perdurer ces échanges.

Un nouveau logiciel, développé en interne, a permis de simplifier l'animation du service pour les bénévoles de la bibliothèque.

En octobre, les bénévoles se sont mobilisés pour "Bibliothèque en fête", organisé dans la salle de la gare, un spectacle pour enfants sur les contes a été proposé. Gommegnies a aussi accueilli la clôture de cette opération visant à faire découvrir le formidable réseau de bibliothèque du Pays de Mormal.

ECOLE DE MUSIQUE MUNICIPALE



Au sein de l'école de musique municipale, vous pouvez découvrir le chant, la guitare, le piano, la batterie, la trompette et la flûte.

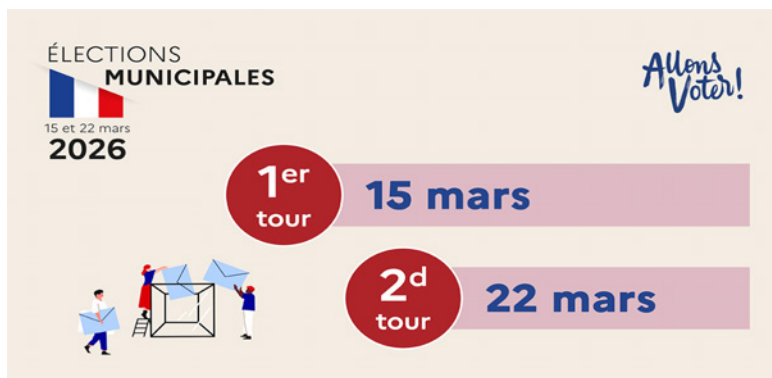
Les cours sont dispensés au Foyer Rural, rue du Centre.
Les inscriptions se font fin juin – début juillet.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'école à contact.emm@gommegnies.fr.



Votre inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Cependant elle relève d'une démarche volontaire. Vous devez déposer vous-même votre demande d'inscription ou de modification en mairie ou en ligne.



1 Vérifier votre situation électorale et l'adresse de votre bureau de vote

Vous pouvez consulter votre commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit(e) pour voter sur www.service-public.fr.

Ce service vous permet de vérifier que vous êtes bien inscrit(e) dans votre commune avant de vous rendre au bureau de vote.

Astuce : si vous avez réalisé votre recensement en mairie à vos 16 ans, vous êtes automatiquement inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune de recensement à votre majorité. Vous n'avez aucune démarche complémentaire à réaliser.

2 Si vous n'êtes pas inscrit(e) vous pouvez alors faire une demande en ligne ou directement à l'accueil de la mairie par Internet via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne sur le site www.service-public.fr.

Attention : les demandes transmises par courriel et non effectuées via cette télé-procédure homologuée par le ministère de l'intérieur sont irrecevables.

À l'accueil de la mairie en déposant votre dossier d'inscription aux horaires d'ouverture du lundi au samedi de 9h00 à 12h00. Les formulaires sont en ligne sur www.gommegnies.fr

Les documents à fournir

Vous êtes invité(e) à vérifier que votre demande comporte bien l'ensemble des documents : un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription.

➡ Un justificatif d'identité

Copie de votre carte nationale d'identité recto-verso ou passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins de 5 ans ou tout autre document prouvant à la fois l'identité et la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité française),

➡ Un justificatif de domicile

Il doit être nominatif, dater de moins de 3 mois et indiquer une adresse située dans la commune.

Les documents recevables :

- quittance de loyer non manuscrite,
- facture d'électricité, eau, gaz, téléphone fixe ou Internet,
- bulletin de salaire, titre de pension ou relevé de versement de l'allocation chômage, de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), du Revenu de solidarité active (RSA) ou d'Indemnités journalières,
- attestation d'assurance habitation,
- justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis 2 ans (taxe d'habitation, taxe foncière, cotisation foncière des entreprises).

Attention, les factures mobiles ne sont pas acceptées.



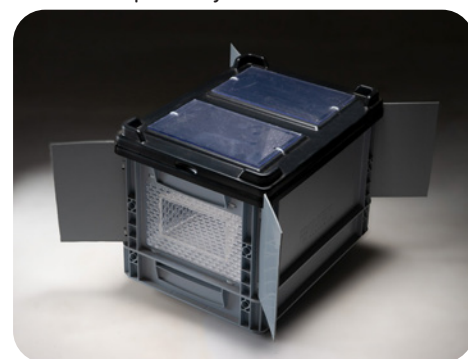
Lutte contre le frelon à pattes jaunes



Cette année, vous avez été nombreux à signaler aux services de la mairie des nids de frelons à pattes jaunes dits asiatiques. Cette espèce, au-delà de sa dangerosité sur les abeilles ouvrières, un frelon pouvant en capturer 55 par jour, est aussi dangereux pour l'Homme. En effet, même si il est assez timide, le frelon peut une fois écrasé relâcher une substance qui indiquera un danger, et pourra déclencher une attaque massive de ses congénères.

En 2025, selon les données du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, 10 nids ont été signalés sur Gommegnies, surtout dans des arbres à plus de 5 mètres et dans des abris ou dans des murs. Le Parc a pris à sa charge la destruction dans le cadre de l'opération "le Fonds Vert". Les professionnels missionnés interviennent à l'aide de perches avec injection d'un insecticide compatible avec les plans nationaux et régionaux de lutte contre le frelon à pattes jaunes.

Conscient du problème croissant sur le territoire de la commune, le conseil municipal a voté l'achat de 20 pièges de type Dumbbee. Ces pièges sont des bacs de capture préventifs et autonomes, équipés de déflecteurs pour augmenter le flux d'air et amplifier la diffusion des effluves attractives pour les frelons. Reconnu pour sa sélectivité des espèces piégées, ce système va être installé dans le village afin de capturer dès le mois de Mars, les reines fondatrices, ce qui limitera la création de nids. Les nids pouvant être créés jusqu'en août, les pièges resteront en place afin de capturer les ouvrières restantes.



Si vous êtes intéressés pour accueillir l'un des pièges, contactez le service technique à contact.technique@gommegnies.fr. Les services reprendront contact avec vous.

Désertification médicale

Recherche médecin pour Gommegnies !

Avec une population de 2 300 habitants, et dans le cadre du vieillissement général de la population, qui nécessite plusieurs médecins généralistes afin d'offrir une prise en charge à la hauteur des attentes et besoins, il est important pour la commune de retrouver un médecin généraliste.

En effet depuis Octobre 2025, Gommegnies n'est plus doté que d'un médecin. N'étant pas une commune reconnue comme prioritaire auprès de l'Agence Régionale de Santé, les jeunes praticiens qui souhaiteraient s'installer chez nous n'ont pas droit aux aides de l'ARS permettant leur installation.

C'est pourquoi nous avons pris le problème à bras le corps, en organisant dès le mois de juillet une conférence de presse avec les docteurs Dubeaux et Lerquet, pour alerter sur la tension médicale existante sur le secteur.

De plus, le conseil municipal a voté le 10 juillet à la majorité absolue, l'opposition s'étant abstenue, une mesure de soutien aux futurs praticiens qui s'installeraient à Gommegnies. Cette aide financière correspond à deux années de loyer d'un local au cabinet médical, soit 12 000 €.

En parallèle de cette aide financière, la municipalité a acquis une maison en centre ville, accolée aux services techniques. Ce logement, une fois rénové, pourra être mis à disposition pour des jeunes praticiens afin de les accueillir dans les meilleures conditions et leur permettre de s'installer plus sereinement.



LES TRAVAUX 2025

Gommegnies, toujours dans l'action et sur tous les fronts.

5 ans après la mise en place du 0 Phyto, les services techniques ont évolué avec des solutions différentes selon les usages:

- Balayage des caniveaux,
- Création d'une herse pour entretenir le cimetière,
- Fauchage des bas-côtés plus fréquent pour éviter l'égrainage des adventices,
- Desherbage mécanique des espaces et des caniveaux inaccessibles aux machines,
- Paillage des espaces fleuris.

Ces solutions maintiennent un village plus propre et embelli !



Une nouvelle tondeuse est venue compléter le parc des services techniques. Ce nouvel outil permet une meilleure tonte des terrains de football et la mise en œuvre du mulching, permettant à l'herbe hachée de devenir un engrais naturel.

L'achat d'une scène, qui nous permet d'être autonome et de proposer des événements différents, et une meilleure visibilité des prestations, notamment pendant les fêtes d'école.

Les clôtures du stade municipal et de la salle de la Gare, tout comme le portail des services techniques, permettent de sécuriser les locaux et fait partie de la réponse aux dégradations et vols auxquels nous étions confrontés.

Enfin, l'achat et la démolition des maisons rue du centre et rue de la gare entrent également dans les investissements qui ont été réalisés pour votre sécurité. L'aménagement fait actuellement l'objet d'études qui devraient être finalisées lors du premier semestre 2026.



Maxime Honoré

Adjoint aux travaux et
aux espaces verts



Frederic, Daniel, Damien et Stéphane

Des investissements

Cette année, a vu l'arrivée d'un nouveau bâtiment pour abriter le matériel, bâtiment en pourparlers depuis plus de 15 ans. Celui-ci va permettre de protéger le matériel et de le faire durer dans le temps.

L'achat d'un télescopique permet de faciliter la manutention du matériel pour les festivités, la mise en place de la sécurité lors des manifestations, et surtout de faire des économies sur des prestations jusqu'à maintenant déléguées à des entreprises extérieures. Par exemple, les illuminations de Noël ont été posées par les services techniques, ce qui a permis de réinvestir dans de nouvelles décorations.

Un soutien fort aux associations

Les associations sont le cœur battant de la commune, il est donc normal que les services techniques soient présents en support de chaque événement, que ce soit en besoin matériel, en préparation, ou en entretien afin de les soutenir dans le développement de leur action. La réorganisation du service et les investissements ont permis de dégager du temps afin de faciliter ce soutien.





Sur les routes...

L'entretien de nos routes est l'une de nos priorités. Cette année, nous avons réfectionné la rue du Sarloton, la rue du docteur Albert Fenez et la rue du Pire.

Pour assurer un suivi plus régulier et au plus proche de la réalité de l'état de nos voiries, un rapport a été commandé à Geoptis, groupe La Poste, qui a effectué une analyse de nos voiries à l'aide d'une caméra sur la voiture des facteurs du village, afin d'orienter les investissements futurs à l'aide d'un plan pluriannuel.

Ces chantiers sont complétés par un entretien courant des services techniques, grâce à vos signalements en mairie, et aux constatations, nous entretenons chemins, accôttements, et fossés afin



de garantir la sécurité et éviter des dégradations plus importantes des infrastructures.

Les agents ont été aussi mobilisés lors des intempéries (neige, tempête) afin d'être le plus réactif possible, pour saler la voirie, dégager arbres et branches ou poteaux électriques, parfois même la nuit, afin d'assurer votre sécurité et vos déplacements.

Merci à notre personnel communal pour leur travail tout au long de l'année.

Retour du chauffage dans l'église de Carnoy

Le chauffage de l'église de Carnoy, mis hors service il y a près de 10 ans, a été remplacé par un chauffage électrique. Ce choix a été guidé par la disponibilité de la centrale photovoltaïque installée sur le toit de l'école et qui pourra fournir l'électricité nécessaire à son fonctionnement.

L'un des deux chauffages est déjà en service. Le second le sera d'ici quelques semaines après une petite modification de l'installation électrique.



Élisabeth Carpentier

Conseillère déléguée à
l'amélioration du cadre de vie

L'EMBELLEMENT

L'année 2026 a vu la création de deux nouvelles aires de jeux, ainsi que la continuité du fleurissement de la commune. La période de Noël a vu l'arrivée de sapins avec des décorations lumineuses ou non.

Des arbres ont été plantés au stade, dans le jardin du groupe scolaire ainsi que des plantes mellifères.

Nous vous remercions de continuer d'agrémenter vos pots de fleurs offerts ces dernières années.

Toutefois si vous ne souhaitez plus en assurer l'entretien, nous vous invitons à ramener vos pots vides en mairie afin d'en faire bénéficier d'autres jardiniers en herbe !

L'opération "Pots fleuris" devrait faire son retour cette année alors restez informés et inscrivez-vous pour poursuivre l'embellissement de notre village.





Service Enfance Jeunesse

Le service Enfance Jeunesse assure l'accueil des enfants avant et après le temps scolaire ainsi que le mercredi. Les services assurent l'animation et le temps du midi par des activités adaptées à l'âge des enfants : sportives, culturelles, manuelles.

Composé de 10 agents, il assure un service de périscolaire, l'un des seuls du Pays de Mormal, conventionné par la CAF.

Il organise des animations complémentaires comme le carnaval du SEJ, le voyage de fin d'année, à Disney cette année, ou encore la kermesse de Noël et de fin d'année.

Le matin, le ramassage des enfants est assuré en rosalie bus, récemment primée à Paris dans le cadre du projet "Une école, deux pédales, mille sourires". Assurant une tournée différente chaque jour, les enfants de l'ensemble du village sont desservis.

Enfin la petite nouveauté de la rentrée de septembre, c'est la création de l'atelier Babygym, les mercredis après-midi dans la salle de motricité.



Laurence, Marie-Pierre, Véronique, Claudine, Carole et Marie-Josèphe



Cécilia, Ludivine, Caroline, Déborah, Magalie, Marine, Angélique, Isabelle, Quentin et Thomas

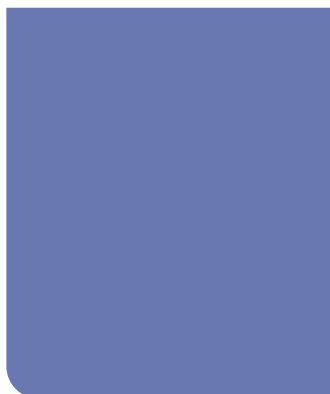
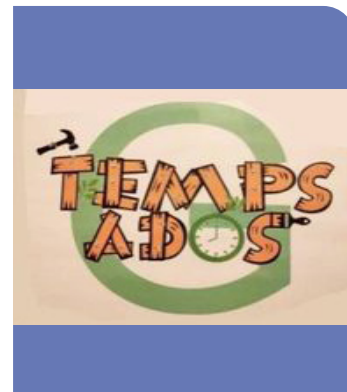
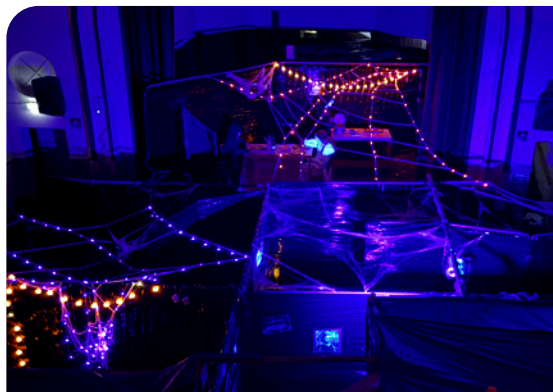
Le Temps Ados, junior association, gérée par le service Enfance Jeunesse voit son effectif grandir d'année en année. Cette année, c'est pas moins d'une trentaine d'ados qui sont accueillis les vendredis soir au foyer rural.

Au programme de ces soirées : cuisine, cinéma, jeux grandeur nature, jeux de société, sports ou encore jeux vidéos animés par Thomas et Quentin.

Les adolescents participent aux animations communales :

- Carnaval du SEJ, dans la confection des chars
- Festival de musique Pop'n Corn
- Bal à sabots du comité des sports et loisirs lors de la ducasse de carnoy
- Repas des aînés du CCAS
- Escape Game d'Halloween

Les ados motivés et inspirés ne manquent pas d'idées pour animer et égayer les événements auxquels ils participent !



Fb : Temps Ados Gommegnies





Le groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry

Les enseignantes de l'école ont à cœur de proposer, des plus petits aux plus grands, des projets culturels, citoyens et sportifs.

Chaque personne travaillant à l'école, enseignantes, ATSEM, animateurs, personnel de service, est soucieuse d'accueillir les élèves dans d'excellentes conditions.

L'école comprend 241 élèves répartis dans les 11 classes. Mme Dersigny (CM1), Mme Wattier (CM1 CM2), Mme Lebuffe (CE1) et Mme Demazières (GS) ont rejoint l'équipe enseignante en septembre dernier.



Différents événements ont ponctué l'année :

- La Grande lessive
- Spectacles de marionnettes, spectacles au théâtre du Manège/Phénix, cinéma
- Le concours de lecture "As de la lecture" organisé par la circonscription d'Avesnes/ Helpe
- Edition de livres réalisés par les élèves
- Découverte des instruments avec le conservatoire de musique intercommunal
- Des rencontres USEP





- Projet de développement durable : "Des enfants et des arbres" en partenariat avec le Parc Naturel de l'Avesnois, plantation de bulbes dans la cour maternelle, participation aux "Hauts de France Propres"
- Des actions communes avec le collège : journée de découverte, cross
- Action autour du tri des déchets en partenariat avec la CCPM
- Calendrier de l'avent remis aux enfants par l'Association des familles
- Le Noël de la mairie
- Les chorales de Noël présentées lors du Marché de Noël
- Le chemin du citoyen pour les CM2



L'ensemble de ces projets est rendu possible grâce aux bonnes relations entre l'école et la mairie ainsi que l'APE.



Le C.C.A.S

LE C.C.A.S

Centre Communal d'Action Social

Chantal Pisson



Conseillère déléguée au Centre
Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les actions

Le CCAS propose d'apporter des solutions aux situations sociales précaires des plus démunis, des personnes isolées, dépendantes et essentiellement âgées de la commune.

Les membres du comité tentent de rompre l'isolement par des visites à domicile ou des contacts téléphoniques. Le CCAS est présent afin de faciliter le lien avec les administrations ou organismes sociaux et obtenir les aides, allocations ou prestations quelquefois méconnues dans le cadre de la CCPM et du Département.

Depuis 2021, la commune dispose de la Gommévasion, un véhicule électrique dont un des usages premier est de transporter dans le village des personnes dépendantes et isolées dans leurs déplacements essentiels. La Gommévasion est réservable en mairie les mardis et vendredis matin.

En outre du financement communal, le CCAS se porte volontaire pour animer buvette et petite restauration lors des événements communaux afin de financer d'autres actions au profit de la population. Cela fait donc deux ans que les membres du centre communal et des bénévoles tiennent la partie restauration des Avesnoiseries.

La semaine bleue

Après l'édition 2024, qui a été un franc succès. Les équipes ont voulu étoffer l'offre de cette nouvelle édition.

Révision du code de la route avec l'auto école "Espace Conduite" de Gommegnies, formation aux gestes qui sauvent avec l'entreprise "QSE Nord" de Gommegnies, activité intergénérationnelle et repas avec les enfants avec les agents du périscolaire, spectacle autour du bien vieillir en partenariat avec le CLIC du Pays de Mormal, et enfin la balade en chantant avec la chorale Cœurs en Chœurs.

Autant d'activités pour autant de plaisir et de découverte. La Semaine bleue permet de valoriser la place des retraités et des aînés dans notre société ainsi que l'importance des liens entre générations.



Le repas festif

Le repas festif offert aux aînés, a une nouvelle fois conquis les cœurs. Avec un repas concocté par Lalaut Traiteur, les 140 convives ont été gâtés notamment par le cabaret de Bruno Djarane.

Merci au Temps Ados, aux membres du conseil municipal et du CCAS pour leur aide précieuse. Et merci aux serres de Bavay qui nous ont prêté de quoi fleurir l'entrée de la salle des sports.



Le voyage à Amiens

Cette année, avec les bénéfices des différents événements où le CCAS animait la buvette et la petite restauration, un voyage à destination des plus de 60 ans a été organisé en septembre en partance pour Amiens.

Visite du quartier historique, des hortillonnages, de la cathédrale et repas au restaurant ont rempli le programme de la journée. C'est plus de 72 personnes qui ont pu profiter de cette nouveauté.



Les pommes de terre

Tradition Gommegnienne, c'est plus de 5T3 de pommes de terre venant d'une exploitation biologique d'Englefontaine, qui ont été distribuées aux habitants de plus de 70 ans. Les membres du CCAS et du conseil municipal les ont distribuées en une matinée seulement !



Les colis de Noël

Début décembre, le CCAS et le comité des Sports et Loisirs ont confectionné près de 322 colis à destination de nos aînés.

Un colis festif et porteur de bonnes choses à déguster. La distribution de ces colis est une formidable occasion d'une visite et de quelques mots partagés.

Merci à Guillaume, directeur de Carrefour-Contact, pour son aide et pour les jacinthes offertes.

Merci également à Mme Poix, aux professeurs des écoles et à leurs élèves pour les jolies cartes de vœux confectionnées et jointes aux colis.





Spectacle interactif
**LE VOL
DU CORBEAU^X**
Une enquête de Célestin Hennion

**Menez VOUS-MÊME
l'interrogatoire !**

**11, 12, 13 & 14
JUILLET 2025
GOMMEGNIES**

Vendredi : 18h à 20h*

Samedi, Dimanche

et Lundi : 16h à 19h30*

*Départs continus / Déambulation de 2h environ.

Tarif : 9€ / 8€ en prévente

6€ pour les 12-17 ans et étudiants

Gratuit moins de 12 ans.

Les **Avesnoiseries**
Association culturelle de l'Avesnois

liste des partenaires sur
lesavesnoiseries.fr



Buvette et restauration sur place
Grand feu d'artifice le 14 juillet

Suite au succès du « Tigre et la Licorne » en 2024, les Avesnoiseries et la commune de Gommegnies ont décidé de proposer chaque année une enquête théâtralisée autour de Célestin Hennion et des brigades du Tigre.

Inclusif, ce nouvel opus, a été écrit par et avec des habitants de Sambre - Avesnois et interprété par près de 80 comédiens de tous âges issus du territoire.

Nous sommes en 1910.

Depuis quelques semaines, des lettres anonymes jettent le discrédit sur les habitants de Gommegnies.

L'une d'elle a été envoyée à Célestin Hennion en personne afin de dénoncer un vaste trafic d'alcool frelaté avec la Belgique.

Il n'en fallait pas plus pour le directeur de la sûreté nationale et ses brigades du Tigre pour revenir sur ses terres natales afin de mener l'enquête sur ce trafic et sur ce fameux « corbeau ».

Au cœur de l'été, Célestin Hennion revient pour enquêter sur ce drôle de mystère épaulé par près de 1 700 enquêteurs en herbe sur les 4 jours de représentations.

Liant théâtre et interrogatoire, cette deuxième édition des enquêtes de Célestin a connu un vif succès. Intrigués, les enquêteurs ont pu se plonger au cœur d'un commissariat au temps des Brigades du Tigre.

Les comédiens n'en n'ont pas fini avec Célestin Hennion, ils ont déjà annoncé leur retour pour les 13 et 14 juillet 2026 pour une nouvelle enquête des Brigades !





Retour en images



HOMMAGE À CÉLESTIN HENNION

1905 - 2025 120 ANS DE L'ACPNSI

1905-2025, 120 ans séparent ses deux dates, 120 ans après la création de l'Amicale des Cadres de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure par Célestin Hennion, les plus hautes instances de la Police Nationale du Nord et de l'Amicale sont venues lui rendre hommage.

Entourés des habitants, de la société de musique "La Licorne" et des portes drapeaux de l'arrondissement et d'au delà, le président de l'ACPNSI Ludovic Armoët, fraîchement réélu à la tête de l'amicale, Monsieur le Maire Benoît Guiost, Madame la Directrice Zonale de la Police Nationale Valérie Maurielle et Madame la Sous-Préfète Hélène Demelombe-Tobie ont rendu hommage à ce grand serviteur de l'État.

Chacun a mis en avant, la carrière de l'un de ces fonctionnaires ayant permis des avancées notoires dans le travail d'enquête, de recherche et d'intervention. On lui doit notamment les fameuses Brigades du Tigre, les prémices d'Interpol, la police scientifique ou encore la formation des policiers. Cet homme qui a été préfet de police de Paris, fut aussi maire de Gommegnies de 1908 à 1913.

La cérémonie s'est poursuivie dans la salle de motricité du groupe scolaire où un diplôme de la laïcité a été remis à l'ensemble des élèves de CM2 suite à un atelier animé par Ludovic Armoët, sur ce thème si important à ses yeux.

Ce fut aussi l'occasion de décerner à Bernard Baumont, secrétaire de l'amicale depuis de nombreuses années ainsi qu'à Benoît Guiost, la médaille de l'amicale, nouvellement créée.

La journée d'hommage s'est conclue par un concert du Brass Band du Hainaut dans l'église Saint Joseph de Carnoy.



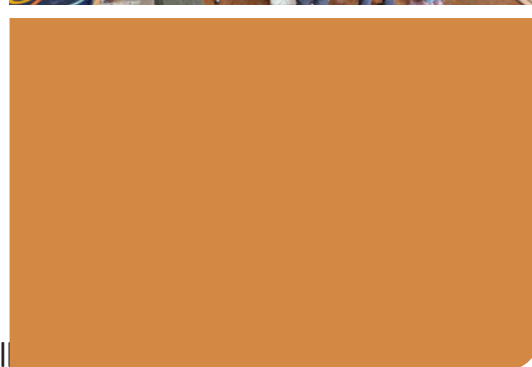


RETRAITE DE CLAUDE NOËL - 30 Septembre 2025

En septembre, après 1 mois de rentrée, Claude Noël, agent technique de l'école, a pris une retraite bien méritée. Après avoir aidé des générations d'enfants à grandir dans de bonnes conditions, Claude a eu le droit à un dernier round des élèves du groupe scolaire, du corps enseignant, et de ses collègues.

Le soir, Benoît Guiost, Maire de Gommegnies et son conseil municipal ont tenu à souligner la carrière de Claude au sein de la commune de Gommegnies. D'abord à l'école Georges Brassens, puis à l'école Jacques Brel pour finir au groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry, différents bâtiments mais le même sens de l'engagement au service des enfants.

Merci Claude pour ta joie de vivre, ta positivité et nous te souhaitons une bonne retraite !



Dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous vous avons consulté sur l'installation de vidéoprotection sur des points stratégiques de la commune. L'enquête est revenue positive avec un taux de 80 % à la réponse OUI.

La petite délinquance et les actes d'incivilité à Gommegnies sont à un niveau relativement faible au regard des communes voisines et de la taille de la commune. Nous faisons cependant face à des actes d'incivilité, à des dégradations et à des vols qui sont difficiles à élucider tant il est relativement facile de se faufiler dans notre commune.

Ce sont par exemple des serrures et portes endommagées au stade municipal, les bandes du terrain multisports arrachées ou encore des rodéos en voiture ou moto cross. Nous pouvons y ajouter les déjections canines qui ne sont pas systématiquement ramassées et les nombreuses bouteilles et débris ramassés dans les fossés.

Le 19 mai 2025, le conseil municipal a approuvé à la majorité absolue, l'opposition s'étant abstenue, la poursuite de l'étude pour l'implantation de la vidéo protection selon les préconisations faites par la gendarmerie après un examen in situ des différents points stratégiques de la commune.

Le dispositif de vidéo protection, sera composé de caméras de différents types, installées sur plusieurs lieux de passages et certains bâtiments publics :

- **Caméra large champ** : pour visualiser une zone étendue permettant d'identifier les conducteurs de véhicules et les passants. En aucun cas ces caméras ne pourront filmer le domaine privé. C'est-à-dire que les jardins, intérieurs de maisons à travers les fenêtres, portes d'entrées seront automatiquement floutées par les caméras garantissant ainsi votre vie privée.
- **Caméra lecture de plaque** : ces caméras très spécialisées cibleront les plaques d'immatriculation afin de pouvoir fournir des informations fiables aux forces de l'ordre en cas de recherche suite à des délits et/ou infractions constatées.

L'autorisation préfectorale a été accordée à la commune le 18 décembre dernier, autorisant Monsieur le Maire à installer le système de vidéoprotection sur le territoire de la commune. Cette installation a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal le 19 décembre dernier.

Plusieurs devis ont été effectués et la société Sofratel a été sélectionnée. Les travaux d'installation vont débuter d'ici quelques jours.



VILLE PLACÉE SOUS VIDÉOPROTECTION



Finalités poursuivies par le traitement :

- Protection des bâtiments et installations publics et des lieux abrités
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux particulièrement exposés à des risques d'agression et de vol ou de trafic de stupéfiants
- Prévention et constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets
- Prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans des lieux et établissements ouverts au public particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol

Conformément au Code de la sécurité intérieure
(art. L.223-1 à L.223-8, L.251-1 à L.255-1, L.818-13, R.223-1, R.223-2, et R.251-1 à R.254-2)
Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6/01/1978
Règlement Européen 2016/679 Chap III section 2

Responsable du système de vidéoprotection : le maire

Les images sont conservées **30 jours** maximum et peuvent être visionnées en cas d'incident par le personnel habilité et par les forces de l'ordre.

Pour exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, vous pouvez contacter :

MAIRE DE GOMMEGNIES – 71 Place du Général de Gaulle 59144 GOMMEGNIES - Tél : 03-27-49-91-78

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL sur cnil.fr/plaintes ou signaler toute anomalie à la Commission Départementale de Vidéoprotection ou au Préfet du département.

www.sofratel.fr contact@sofratel.fr 03.27.09.90.90

Votre partenaire sécurité
Télésurveillance 24h/24
 0 800 880 868

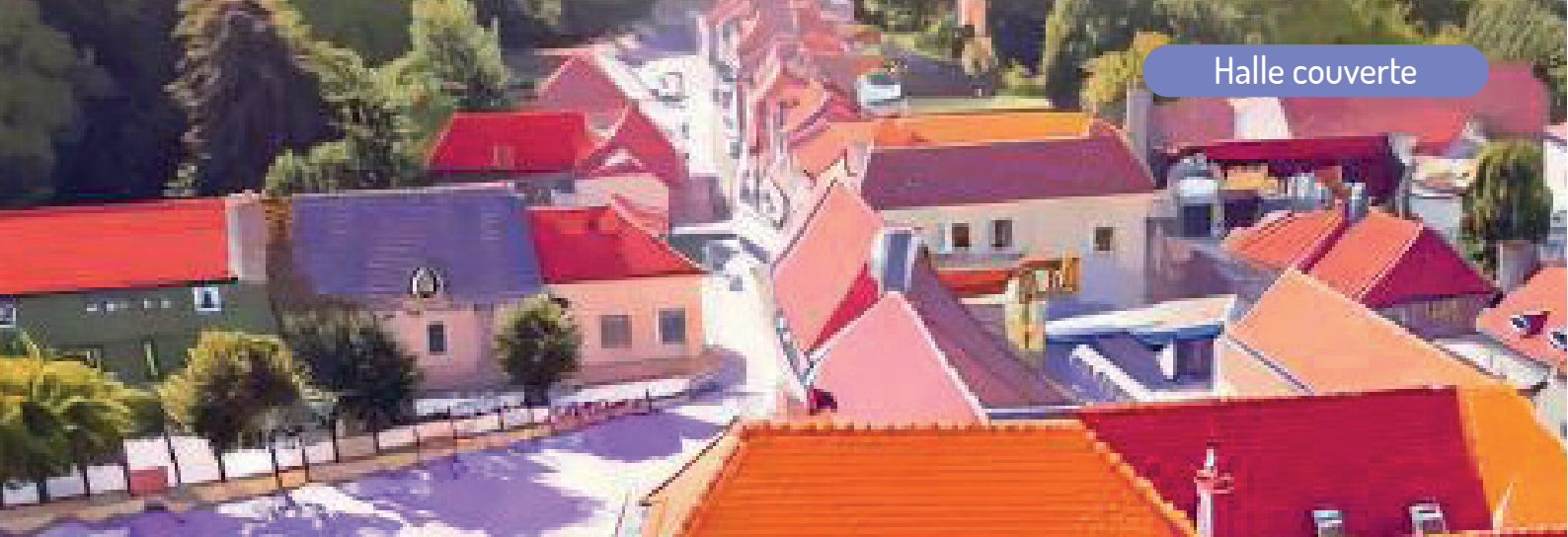
Qui pourra visualiser les images ?

Les images enregistrées ne seront pas accessibles afin de protéger votre vie privée. Leur accès doit être protégé dans une pièce inaccessible aux personnes non habilitées. Ainsi, dans les communes comme Gommegnies, c'est généralement le maire, en tant qu'officier de police judiciaire, qui est habilité à consulter ces images et l'ordinateur est généralement enfermé dans un meuble de son bureau. Chaque consultation doit faire l'objet d'un enregistrement automatique dans un registre d'accès et doit être justifié par la recherche d'éléments suite à un délit ou dégradation constatés sur la commune. Les images peuvent également être mises à disposition des forces de l'ordre sur réquisition judiciaire.

Combien de temps sont conservées les images ?

Conformément à la réglementation en vigueur, les images sont automatiquement supprimées après un délai maximum de 30 jours.





En 2025, dessinons ensemble notre futur !

Durant l'année 2025, une étape décisive a été franchie pour la redynamisation du centre bourg. L'architecte Amélie Fontaine, lauréate de l'appel d'offre, a réalisé plusieurs ateliers participatifs pour élaborer un diagnostic de vos attentes quant à la modernisation du centre bourg. Il en ressort une programmation pluriannuelle cohérente.



En 2025, ce sont la mise en accessibilité et en sécurité de la mairie accolée à une grande halle couverte qui ont été au cœur du projet. Le permis de construire est déposé et les demandes de subvention sont en cours.



Capacité :
400 personnes

Matériaux en lien avec le centre historique :
Ardoise, Brique et structure bois

Environnement :
Récupération d'eau par une citerne pour les usages de la commune

Services :
Toilettes publiques, cuisine, bar, marché couvert, culture, théâtre, lieu de rencontre, sport, événements associatifs...



Intégration paysagère :
Une façade qui répond au bâti existant et utilise des matériaux similaires prolongeant naturellement la façade de la mairie.

Une toiture évoquant celle de nos longères avec un découpage pour assurer l'entrée de la lumière qui donne à l'ensemble l'effet léger d'une hirondelle prenant son envol en réponse à celles nichées dans le clocher de l'église.





RETOUR EN IMAGES

Une année ne ressemble jamais à celle qui la précède mais à Gommegnies, un certain fil conducteur nous guide dans les événements communaux. Un agenda riche et varié guide pas à pas le déroulement de l'année en cours, ponctué par des événements importants marquant des temps forts. Chaque rendez-vous, de l'agenda gommegnion, marque l'un de ces moments d'évasion du quotidien.

Des vœux au marché de Noël, les associations, la municipalité et les rendez-vous incontournables nous montrent que Gommegnies est un village où il fait bon vivre !



Opération Nettoyons la Nature

L'association Sabots et Crinières, le collectif Pacte pour la transition écologique ont participé aux Hauts de France Propre. Un forum sur la réduction des déchets a été créé lors de ce week-end



Carnaval du Service Enfance Jeunesse



Fête de la Saint Patrick



Visite des élèves de ENSAPL de Lille



Tournoi de badminton par l'ARG

Concert de Printemps

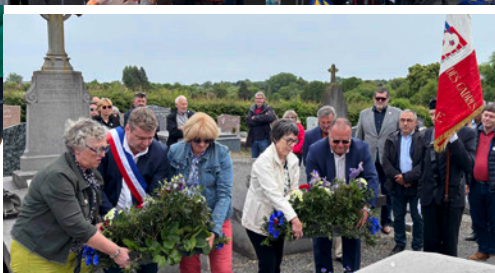


Démonstration de feux d'artifices par la société Catteau Artifices



Ducasse d'Avril

Visite du Sénat pour les CM2



Assemblée générale de l'ACPNSI - 120 ans de l'amicale

Ludovic Armoët, président de l'ACPNSI, citoyen d'honneur de la ville de Gommegnies



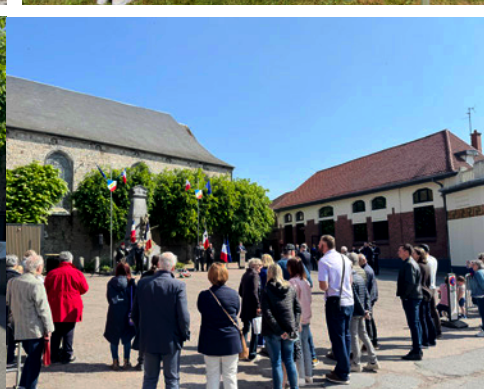
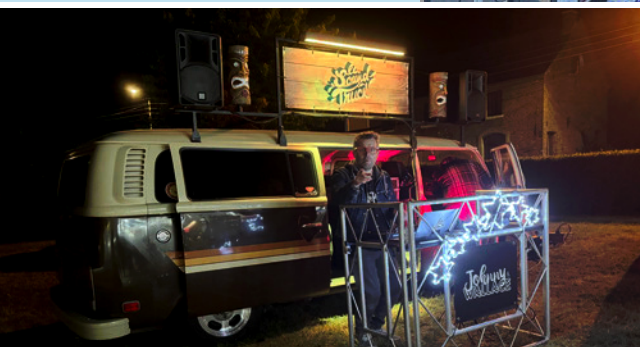
FESTIVAL POP'N CORN

Événement culturel

incontournable de Gommegnies,
entièrement gratuit et ouvert à
tous.

Le festival de musique Pop'n Corn
a encore connu un vif succès
malgré la météo qui n'a pas gâté
les bénévoles.

Les équipes du Pays de Mormal
étaient présentes afin de
sensibiliser le public au tri des
déchets.



Tournoi de pétanque

Tous unis pour Augustin

Remise des médailles du travail

Armistice 39-45



Appel du 18 juin

Foire de la Licorne



MISE À L'HONNEUR DES CP ET CM2

Tradition gommegnionne, la municipalité et l'APE
mettent en avant les élèves de CP et de CM2 qui
passent un cap, l'un passant chez les grands,
l'autre au collège, des étapes cruciales d'une sco-



FETE D'ÉCOLE

Temps de clôture de l'année scolaire, la fête d'école présente le travail de l'année des élèves, des enseignantes et des animateurs du Service Enfance Jeunesse. Une fête réussie grâce au soutien des bénévoles de l'APE et des services techniques. Un dernier spectacle pour Madame Deroissart qui a pris sa retraite, bonne retraite à elle !



TOURNOI ROGER BRASSEUR

Rendez-vous marquant pour une centaine de jeunes joueurs de l'Avesnois.

Une fréquentation en hausse, véritable récompense pour les bénévoles qui organisent ce bel événement.

Bravo à tous !



LES ENQUÊTES DE CÉLESTIN - 2

Bénévoles du CCAS, du conseil municipal, et comédiens se sont mobilisés pour la seconde édition des enquêtes de Célestin.

Un beau spectacle, avec 2 000 personnes accueillies sur 4 jours.





Feu d'artifice du 14 juillet



Procession Mariale

Festivités du 15 Août



Rentrée des classes



**RENCONTRE ÉTUDIANTS ARCHITECTES
AVEC LES ÉLUS DU TERRITOIRE**

Etudier le patrimoine pour bâtir les projets de demain



45 ans de l'entreprise Pirson



Bal à sabots



Ducasse de Carnoy





Hommage à Célestin Hennion



Soirée Quizz de l'APE de Gommegnies



FOULÉES DE LA LICORNE

Avec plus de 364 coureurs, une centaine de marcheurs et de nombreux enfants, l'édition 2025 a été une réussite.
La marche bleue, le 5 ou le 10 km, vous emmène à la découverte de notre beau village.



Anniversaire de mariage de Gommegnies



Clôture des Bibliothèques en fête



Concert d'automne de l'harmonie la Licorne



Dictée Gommegnionne



Bourse aux jouets



Halloween



ARMISTICE 14-18

Cette année marquait les 100 ans du Brevet de France, symbole du soutien aux soldats blessés ou morts aux combats d'hier et d'aujourd'hui.



Dépôt de gerbe au cimetière



Rallumage de la flamme



Match d'impro des Conteurs



Sainte Cécile



Donnerie des Voilex de la Licorne



Lauréat du prix de la mobilité durable remis au Sénat le 25 novembre 2025



Table ronde sur le bâti scolaire - CEREMA



SALON DES MAIRES

Un salon riche en apprentissage, au fil des conférences, et des interventions notamment sur le stand de l'ordre des architectes pour l'opération "1 Maire, 1 Architecte"



Journée du personnel communal



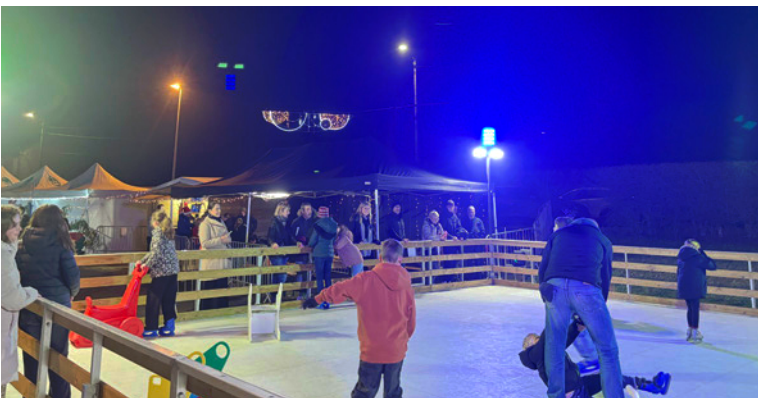
Le Père Noël retourne à l'école



Marché de Noël 2025 de l'APE

Patinoire, exposants, spectacle, DJ et feu d'artifice ont comblé les visiteurs. Un esprit familial et de Noël a survolé la commune durant toute la journée.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles, au corps enseignant et à vous d'être venus si nombreux !



MERCI !

Merci aux associations, à leurs bénévoles, aux services municipaux, et à tous d'animer notre belle commune, car c'est grâce à cela qu'il y fait si bon vivre !



Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures !

ANNUAIRE DES

ASSOCIATIONS



LES SPORTIVES

Les Amis du Relais de la Licorne avec



LES AMIS DU RELAIS DE LA LICORNE

Présidente: Sabrina DELOFFRE
relaisdelalicorne@gmail.com
06 13 48 62 67

2024 . 2025
GOOD VIBES FITNESS SANTÉ
BONNE RENTRÉE SPORTIVE !

Tous nos cours sont mixtes , pour une remise en forme ou une préparation physique.
Infos, horaires, vidéos, contacts .

www.goodvibesfitnessante.fr

STRONG PLYOMING CROSS CIRCU
FITNESS GYM DOUCE & ÉNERGIE STEP

Good Vibes Fitness Santé



FOULÉES DE LA LICORNE

Président: François FRÉHAUT
foulées.gommegnies@gmail.com
06 19 31 15 67



SOCIÉTÉ DE CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE GOMMEGNIES

Président: Emmanuel DELEMASURE
06 37 21 16 99



JOËLETTE SOLIDAIRE

Président: Dominique SOUFFLET
jolette.solidaire59144@gmail.com
06 33 88 70 32



Association des raquetlistes de Gommegnies

Vous cherchez une association sportive sympa à Gommegnies ? Vous souhaitez pratiquer une activité intensive et conviviale ? L'association des raquetlistes de Gommegnies créée en 2003 vous accueille tous les mardis (18h30 -21h30) et vendredis (18h45-21h30) en mode loisir, et pour vous tester, nous vous prêterons même les raquettes !

L'ARG, c'est + de sport, + de plaisir, + de convivialité, + d'amis et chaque année un tournoi annuel badminton ouvert uniquement aux non compétiteurs. Quelques chiffres pour vous convaincre...

50 adhérents réguliers de tous horizons au sein de l'ARG de 16 ans à plus de 50 ans !

5 terrains dans les locaux de la salle des sports Alain Mimoun !

180 639 licenciés en France et près de 1900 clubs, 91 joueurs par club en moyenne, 2e sport scolaire le plus pratiqué pour le badminton, sur un match de badminton (30 minutes environ), la distance parcourue est équivalente à celle d'un match de tennis de 2 heures, soit 5 à 6 km !

Venez nous rejoindre, amitiés sportives, le Bureau ARG

Président: Hervé QUEMENER
arg.gommegnies@gmail.com. 06 30 11 21 21



HANDBALL CLUB DU PAYS DE MORMAL

Présidente: Esméralda N'Guyen Dinh
handballclubpaysdemormal@yahoo.fr
06 83 67 32 46



L'Union Sportive Gommegnies-Carnoy fondée en 1963 est le club de football de votre village. Il rassemble plus de 150 licenciés favorisant la pratique sportive à tous les âges. L'humain est au cœur de ses valeurs, avec une attention particulière portée à l'épanouissement, au bien-être et à l'intégration de chaque membre.

Si tu habites Gommegnies viens t'éclater avec nous !

comusgc1963@gmail.com

Président: Eric DRANCOURT
ericdrancourt@orange.fr 06 13 27 02 40



Président: Yann FAVEEUW
judoclub@gommegnies.fr

Le Judo club de Gommegnies, est un club à l'ambiance familiale et chaleureuse où l'on vit notre passion.

C'est un club qui partage les valeurs du judo: politesse, courage, sincérité, contrôle de soi, honneur, respect et modestie.

C'est un club qui soutient ses élèves et fait découvrir le monde de la compétition avec Christophe et Yann, nos entraîneurs, sans qui rien ne serait possible.



BALL TRAP CLUB DU FROMENTEL

Président: Giovanni PALMIERO
giovanni.palmiero@hotmail.fr
03 27 49 86 77



TENNIS CLUB GOMMEGNIES

Président: Sébastien LOUVRIER
sebastien.louvrier@wanadoo.fr
06 60 59 91 11



LI'CORNHOLE DE GOMMEGNIES

Président: Antoine JOOS
licornhole.gommegnies@gmail.com
06 23 37 16 35



LES CULTURELLES



CRINIÈRES DE MORMAL

Président: Bertrand BLONDIAU
lescrinieresdemormal@sfr.fr
06 80 34 87 04



SOCIÉTÉ DE CROSSE LES AMIS RÉUNIS

Président: Bernard DELCOURT
association.lesamisreunis59@gmail.com
06 16 06 63 28



YOGA GOMMEGNIES

Président: Elodie CARION
elodie.carion@sfr.fr
06 13 20 02 70



Président: Benrad BOONE
bboone@orange.fr
06 85 08 11 03

L'association Les Randonneurs de la Licorne organise deux parcours des marches hebdomadaires (5 ou 8/9 km) à Gommegnies et dans sa région.

Un covoiturage est proposé pour se rejoindre au départ des parcours à partir du stade de Gommegnies. Des sorties pique-nique et de type culturel sont aussi organisées.

Le Cornhole est un jeu d'adresse né aux Etats-Unis. Il tire son nom des petits sacs de toile souvent remplis de grain de maïs "Corn" et de la planche inclinée percée de trou "hol" sur laquelle on joue. Une partie oppose deux joueurs (ou deux équipes de deux) qui doivent lancer les sacs sur la planche afin de marquer des points



FRÈRES DE FEU

Président: Virgile DOUCET
freresdefeuprestation@gmail.com



SCRAP@GOMM'

Présidente: Alexandra LERCH
alexandrallerch@outlook.fr

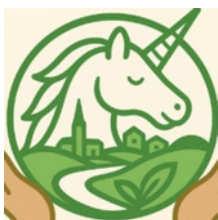


LES CONTEURS ÉLECTRIQUES

Présidente: Coralie SALANDRE
les.conteurs.electriques@gmail.com
07 70 01 44 84

10 ans

Troupe d'improvisation née à Gommegnies en 2016. Elle est composée d'une douzaine de joueurs/acteurs qui chaque semaine s'entraînent pour proposer des représentations de qualité dans l'Avesnois, le Valenciennois, et partout où on nous invite ! C'est quoi l'impro ? Une scène, des comédiens, un public et le spectacle peut commencer. Pas de texte, juste un thème et la scène se crée dans l'instant. Sous l'œil d'un maître du jeu, les acteurs relèvent des défis créatifs: lieux, personnages, émotions, tout peut changer à chaque instant. Le public devient partie prenante du show, vote, rit et participe à un moment convivial, interactif, unique et familial.

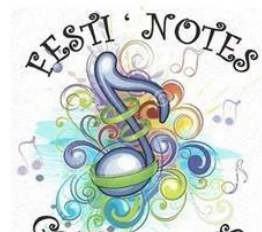


LES VOI(E)X DE LA LICORNE

Co- Présidents: Christophe LEMOINE
Djamila TOULISSE et Marie DRUX
transition-gommegnies-projets@framalistes.org
06 78 83 30 14

L'association Les Voix de la Licorne se mobilise AVEC et POUR les habitants et les acteurs de la commune (mairie, entreprises, agriculteurs, commerçants, etc.) pour faire avancer des sujets comme la mobilité douce, l'alimentation durable, les énergies renouvelables ou encore la biodiversité. la réduction des déchets (ex: nous organisons 2 à 3 DONNERIES par an, l'opération Nettoyons la nature en mars, Word clean-up Day, etc.)

Nous restons disponibles pour une rencontre si vous souhaitez une présentation plus en détails de notre association et pour continuer à faire avancer les sujets évoqués dans cette présentation.



FESTI'NOTES

festinotes@gmail.com
06 10 57 54 40



LES GRIBOUILL'ART
Présidente: Béatrice LANGUE
beatrice.langue@gmail.com
06 50 81 53 71

Les Gribouill'art s'agrandissent et outre la peinture vous proposent de les rejoindre les mardis de 14h à 17h pour des jeux de société, travail manuel etc. à l'ancien presbytère de Gommegnies.



UNC DE GOMMEGNIES

Président: Patrice CUVELIER
07 70 34 34 34



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE LA LICORNE

Président: Dominique COUSIN
harmonie.lalicorne@gmail.com
06 10 20 11 38

Association créée le 8 août 1886, orchestre d'harmonie dirigé par Fanny Cousin et Kévy Martin, qui se produit en concert à Gommegnies mais aussi dans les communes environnantes comme récemment à Doullers, Le Favril, Etroeungt, Prisches

Le répertoire varié est composé de musiques de variétés françaises, classiques, jazz, internationales, de films.

Les répétitions ont lieu le samedi soir de 19h00 à 20h30 ou le dimanche matin de 10h00 à 11h30, au foyer rural rue du centre.

Siège social : 300 Cache potier 59144 GOMMEGNIES
Facebook : Société de Musique La Licorne



30 ans CHORALE CŒURS EN CHŒUR

Présidente: Marie-Françoise LABOUREUR
coeursenchoeur23@gmail.com
06 27 30 81 86

La chorale Coeurs en Chœur de Gommegnies, forte de 41 adultes, actifs et retraités, fête cette année ses 30 ans d'existence.

Née en 1996 à l'occasion du goûter des aînés de l'ADF dirigée à l'époque par Albert Batterman. Elle s'est constituée en association sous la présidence d'André Machon en 2004 et depuis n'a cessé de s'étoffer. Elle est actuellement présidée par Marie Françoise Laboureur.

Les choristes, emmenés par la cheffe Anne Henry, s'initient au chant a capella à 4 voix, dans des langues variées (anglais, espagnol, allemand, italien, hongrois, russe, et français bien entendu).

Cette année, nous préparons 3 grands rendez-vous:

- Un concert en faveur de Rétina avec la participation de plusieurs chorales de la région.
 - La fête de la musique, le 21 juin 2026. nous vous proposerons un chorale tour dans les rues de Gommegnies !
 - L'anniversaire des 30 ans avec un grand concert de Noël le 20 décembre dans la salle des sports
- Répétition les mercredis à 20h au foyer rural, rejoignez-nous !



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Président: David LOCQUENEUX
apegommegnies@gmail.com
06 13 51 63 65



SABOTS ET CRINIÈRES

Présidente: Fabienne DAROUX
sabotsetcrinieres@gmail.com



D'RÔLES DE LICORNE

Présidente: Lorraine MERLOT
drolesdelicorne@gmail.com
06 28 61 63 17



COMITÉ DES FÊTES ET DE LA FOIRE

Président: Yvon Brunelle
licorne.gommegnies@orange.fr
06 70 95 46 09



ASSOCIATION DES FAMILLES

Président: Philippe SAUNIER
adfgommegnies@yahoo.fr
06 13 51 63 65



L'Association des Familles continue d'animer la vie locale avec des initiatives conviviales et solidaires

- Goûter des aînés : un moment chaleureux pour nos seniors.
- Vente de plats à emporter : avec versement d'un don au profit d'associations telles que Téléthon, CCAS, ou Sweet Pet.
- Noël des enfants des écoles : distribution de surprises pour faire briller les yeux des plus jeunes.
- Anniversaires des aînés à partir de 80 ans : tarte et bonbons pour célébrer nos anciens.
- Layette pour chaque nouveau-né : un geste de bienvenue pour les familles.
- Soirée choucroute avec ambiance musicale : pour partager un moment festif.
- Présence d'un stand restauration lors de la Foire à la Licorne : pour régaler les visiteurs.

Ces actions témoignent de l'engagement de l'association pour renforcer les liens entre générations et soutenir des causes solidaires.

L'ADF se réunit chaque 1er mardi du mois à 19h dans son local rue de la Gare, si vous voulez faire partie de cette équipe dynamique, vous êtes la/le bienvenue !



COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE GOMMEGNIES-CARNOY

Président: Nicolas BROCHE
cslcarnoy@gmail.com



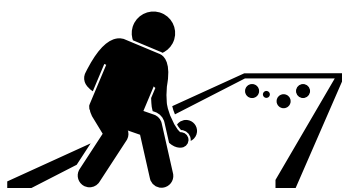
SWEETY PETS

Présidente: Christine CANTO
associationsweetpets@gmail.com
06 99 43 16 23



SAUVONS NOTRE PATRIMOINE

Présidente: Nathalie VILAIN
snp.gommegnies@gmail.com
06 59 45 38 44



UNIS POUR AUGUSTIN

Président: Gilles LEFEBVRE
lefebvre.gilles0466@free.fr
06 58 11 36 69

L'association Sweety Pets est une association de protection des animaux qui recueille les chats abandonnés, les soigne et les met en règle (vaccination, identification) puis les place en famille d'accueil pour les socialiser et ensuite les proposer à l'adoption.

Nous intervenons aussi auprès de mairies pour la mise en place de campagne de stérilisation des chats errants.

ANNUAIRE DES

COM
MER
CANTS

ET

ARTI
SANS

Cette liste se veut exhaustive. Néanmoins, si vous êtes commerçant ou artisan Gommegnion et que vous n'apparaissez pas dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter !





Alimentation



CARREFOUR CONTACT

110, Rue de la Gare
03 27 25 48 35



LES SAVEURS DE LA CAMPAGNE

Le vendredi sur le marché
06 31 64 93 22



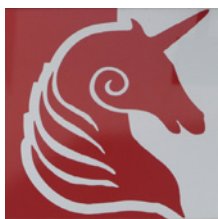
BOULANGERIE DEULIN

471, Rue du Centre
03 27 49 91 19



CAFÉ DU CENTRE

161, Rue du Centre
03 27 49 90 22



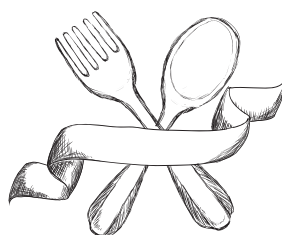
CAFÉ BAR PRESSE FRITERIE LA LICORNE

249, Rue du Centre
03 27 49 99 27



RESTAURANT TRAITEUR AU PIED DE MON ARBRE

21, Chaussée Brunehaut
03 27 29 73 76



RESTAURANT / ETANG DE PECHE LE FROMENTEL

1560, Route de Bavay
03 27 46 11 63



SUSHI NEMS LE PETIT HANOÏ

Le vendredi sur le marché
06 75 86 94 11



FRITERIE JO LA FRITE

Le jeudi sur la place de Carnoy
06 32 24 68 58



PIZZA ALDO

Le samedi sur la place de
Gommegnies
06 09 15 45 17



TRAITEUR LA CUISINE DE TANTE MARIE

18, Rue des Fourdrigniers
03 27 42 89 68



TRAITEUR AUX SAVEURS DE MORMAL

1258, Rue de Grand Sart
03 27 29 72 68



FERME HARBONNIER VENTE EN DIRECT

7, Rue René Jouglet
06 32 20 94 29



Gîte



AU Puits Charmant

745, Rue René Jouglet
06 99 30 90 22



AU REPOS DE LA LICORNE

1130, Rue du Sarlonton
06 08 17 96 78



Service



MÉLODIE BOUCHET

MANDATAIRE IMMOBILIÈRE

06 69 12 98 46



AGENCE D'ARCHITECTURE LIZ ARCHI

139, Rue du Docteur Albert Fenez
06 86 35 22 25



MON OBJET PARFAIT EMELINE DUPONT

638, rue du Cheval Blanc
06 22 28 54 24



ISABELLE TAQUET

Coiffure à domicile
06 15 70 15 63



GASCO FRANCE

377, Rue de la Gare
03 27 09 04 44



QSE NORD

51, Route du Quesnoy
09 78 81 10 46



SARL SOUFFLET

81, Rue Crombion
06 67 32 01 07



PHARMACIE DE L'AUNELLE

69, Rue de la Gare
03 27 42 59 66



LA BELLE O BOIS

3, Chaussée Brunehaut
06 04 41 79 84



GARAGE DU HUYAUME

145, Route du Quesnoy
03 27 42 79 40



ATELIER FILOMENE

513 Rue René Jouglet
06 84 15 87 21



GARAGE J.J CARREZ

335, Rue Neuve
06 22 90 20 15



COUTURIÈRE
VÉRONIQUE FROMENTEL

69, Rue Célestin Hennion
03 27 49 80 16



SALON DE TOILETTAGE
FLAIR'ALLURE

90, Rue des Saules
03 27 49 80 16



CONTRÔLE TECHNIQUE
DE LA LICORNE

101, Route du Quesnoy
03 27 41 47 55



LE MOHAIR DE
MORMAL

114, Rue de Mandenne
06 72 79 49 68



AUTO ECOLE
ESPACE CONDUITE

254, Rue du Centre
06 13 86 46 65



OFFICE NOTARIALE DE
MORMAL

53, Route du Quesnoy
03 27 49 90 00



SALON DE COIFFURE
LAUR'EN COIFF

5, Place du Général de Gaulle
03 27 49 85 46



MICROCRÈCHE "AU JARDIN
DES P'TITS GOURMETS"

172, Rue Célestin Hennion
07 86 15 26 34



LE RELAIS DE LA
LICORNE

185, Rue des Haies de Bailleul
06 13 48 62 67



FRED ENVIRONNEMENTS
ET PAYSAGES

133, Rue d'en-Haut
06 13 89 90 21



Artisanat



MENUISERIE
VOULOIR

502, Route de Bavay
03 27 66 81 04



MENUISERIE PIRSON

2, Cour de la Gare
03 27 49 99 17



MENUISERIE/RENOVATION
MOUVIELLE

421, Rue Célestin Hennion
06 46 34 06 08



EUROFOUR

577, Rue Célestin Hennion
03 27 28 18 18



TOITURE PIRSON

51, Route du Quesnoy
03 27 26 13 97



JB COUVERTURE

285, Rue Maguinon
09 80 80 34 12



FH CONFORT ELEC

1097, Rue du Docteur A.Fenez
06 33 75 28 01



SARL DIM TP

78, Rue de la Cavée
06 50 36 22 42



SCHEMA

51, Route de le Quesnoy
03 66 22 96 41



SARL FMVK

636, Rue René Joulet
06 33 16 92 02



CARRELEUR EN NORD

1249, Rue du Grand Sart
06 09 93 40 11



CAUBATIM

51, Route du Quesnoy
03 27 49 84 44



R2 RÉNOVATION

54, Rue d'en Haut
07 49 84 28 65



CONNECT'ELEC

23, Rue du Docteur Albert Fenez
06 11 25 59 50



TRADI COUVERTURE

63, Rue des Haies de Bailleul
06 65 07 50 57



HECQ TP

780, Rue du Cheval Blanc
03 27 27 42 76



LERQUET TOITURE

820, Rue de la Cavée
03 27 27 42 76



SAS JEREMY BOUCHET

285, Rue Maguinon
09 80 80 34 12



HARBONNIER ENTRETIEN ET VALORISATION DU BOCAGE

7, Rue René Joulet
03 27 49 86 31



SARL POIRETTE

775, Route de la Râperie
03 27 49 91 22

Force vive du village, continuez à les soutenir !

NUMÉROS UTILIS

ASSISTANTES MATERNELLES

BERQUET Isabelle 03 27 49 81 08/06 46 51 37 96 - 580, rue du Cheval Blanc

CREPIN Karine 03 27 49 07 86/06 65 32 53 96 - 57, rue de la Cavée

LOCQUENEUX Alicia 06 23 07 95 90 - 126, rue Crombion

LEFEBVRE Chantal 03 27 49 81 10 - 804, rue du Grand Sart

MALAQUIN Ludivine 07 81 20 12 81 - 746, rue du Dr Albert Fenez

POIRETTE Sabine 03 27 26 78 19/06 15 03 12 29 - 519, rue du Cheval Blanc

REUMONT Claudine 03 59 76 37 56/06 19 11 32 23 - 618, rue du Sarlonton

TAQUET Sandrine 07 77 30 63 39 - 646, rue Célestin Hennion



SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

03 27 49 91 78
contact.mairie@gommegnies.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

03 27 23 03 92
contact.periscolaire@gommegnies.fr

ETAT CIVIL

etatcivil@gommegnies.fr

SERVICE CNI/PASSEPORT

Sur rendez-vous
Prise de rendez-vous sur
www.gommegnies.fr

03 27 49 91 78
cni@gommegnies.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

03 27 49 91 78
contact.ccas@gommegnies.fr

SERVICE TECHNIQUE

03 27 23 08 41
contact.technique@gommegnies.fr

SERVICE COMMUNICATION

03 27 23 08 41
service.communication@gommegnies.fr

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

03 27 23 08 40
sophie.rebout@gommegnies.fr

BIBLIOTHÈQUE

03 27 41 51 23
bibliothequegommegnies@orange.fr

GROUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

03 27 23 03 90
ce.0591264@ac-lille.fr

MÉDECIN

Docteur DUBEAUX-MINARELLI
03 27 25 37 96

MÉDECIN DE GARDE

03 20 33 20 33

PHARMACIE

PHARMACIE DE L'AUNELLE
03 27 49 83 74

SERVIGARDES

0 825 74 20 30
www.servigardes.fr

INFIRMIERS

M. NIEWRZEDA, Mme MARTHO,
Mme DEHON, Mme VERBEKE
06 15 11 86 34
03 27 42 20 96

M. DREMAUX

06 87 15 44 90
03 27 46 23 20

PODOLOGUE

Mme GILLOT-NECAILLE
03 27 46 69 92
06 08 82 88 41

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTE

M.TANCHE
06 18 66 00 84

M.NAVEAU, M NIEUVIARTS ET Mme MEENS-MEURANT

06 25 10 49 46
03 27 26 29 86

M.POLET

06 10 99 19 21

OSTÉOPATHE

Mme FOURNIER
06 01 20 56 24

SOUTIEN-ÉCOUTE

CENTRE PSYCHOLOGIQUE PAUL MONNERET

12 Faubourg Fauroeux 59530 Le Quesnoy
03 27 69 32 56

SUICIDE ÉCOUTE

3114

AIDE SOCIALE

CLIC DU PAYS DE MORMAL

Permanence en mairie les 1er vendredi du mois sur rendez-vous ou à domicile
03 27 14 86 24

MAISON NORD SOLIDARITÉ

40, chemin des croix 59530 Le Quesnoy
03 59 73 16 50
utpasaulnoylequesnoy@lenord.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

ACCUEIL

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

03 27 09 04 60
contact@cc-paysdemormal.fr

SERVICE CULTURE

59, rue Pierre Mathieu 59570 Bavay
03 27 39 82 93
reservationsculture@cc-paysdemormal.fr

SERVICE URBANISME

4, avenue de la légion d'honneur 59550 Landrecies
03 27 77 52 35

ACCUEIL DE LOISIRS

03 27 09 04 67
n.therin@cc-paysdemormal.fr
a.durin@cc-paysdemormal.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

03 27 07 03 38



ETATS CIVILS

Les naissances

Et
dire que ça ne
m'était pas arrivé depuis
1978 d'amener deux bébés à
Gommegnies



Les petits Gommegnions nés à Gommegnies

24/09/2025 DUVAL Roméo

04/12/2025 DELATTRE Elio

21/02/2025 DAMLENCOURT Eva

23/02/2025 MASSON Lucas

05/03/2025 LEBOURG Mila

08/05/2025 SIBILLE Eliott

13/06/2025 CARLIN Ambre

08/07/2025 LLEDO Gaspard

30/07/2025 HAVRET Apolline

13/08/2025 SOCKEEL Capucine

21/08/2025 HARBONNIER Gautier

27/08/2025 DELANGLET Victor

28/09/2025 DEPRET Gaspard

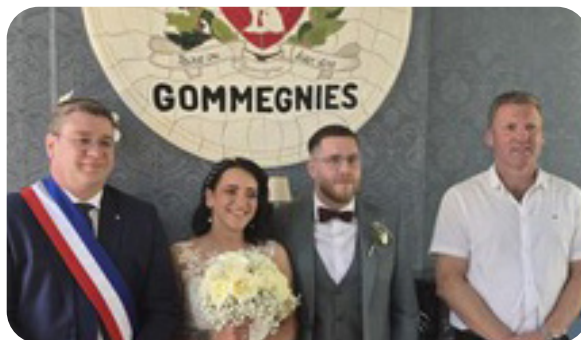
02/10/2025 RONDEL Timothée

18/10/2025 CELISSE Matyas





15/03/2025 Camille et Adrien PÉPIN DEHAYS



10/05/2025 Lisa et Florent ROYAL DELCAMBRE



24/05/2025 Astrid et Romain DESCHATEAUX GÉRARD



21/06/2025 Mathilde et Quentin CARDON MIEL



21/06/2025 Justine et Maxime ZIELINSKI KOŁODZIEJCZYK



26/07/2025 Oleksandra et Quentin ALLION ZAOZIRNA



Ils nous ont quittés

16/01/2025 THOURET Véronique Épouse PLUVINAGE
 24/02/2025 DERIN Mario
 04/03/2025 FAUQUEMBERGUE Patrick
 08/03/2025 LYBRECHT Jeannette Veuve PAYEN
 30/03/2025 GOIDIN Pierre-Yves
 05/04/2025 SÉBILLE Sendrine Épouse BETKA
 15/05/2025 DHONDT Laurent
 28/05/2025 MACHON André
 03/06/2025 DURIEUX Elisabeth Épouse Payen
 11/06/2025 BOUCKENAERE Jean

23/07/2025 CROIX Georges
 12/08/2025 FRICHER Raymond
 14/08/2025 PETERS Joël
 12/09/2025 MACKOWIAK Pascal
 07/10/2025 RUMIGNY Danièle Épouse DESORME
 26/10/2025 DEFONTAINE Hubert
 21/11/2025 DOUCHEZ Marie-Thérèse Veuve DUBOIS
 28/11/2025 COLLEUR Marie Veuve MAUHIN
 01/12/2025 DASSIGNY Thérèse
 22/12/2025 PREVOST Thérèse





MAIRIE

Du lundi au samedi de 9h à 12h
L'après-midi sur rendez-vous
CNI/Passeport sur rendez-vous

PÉRISCOLAIRE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Matin

Maternelle : 7h30 - 8h40
Élémentaire : 7h30 - 8h30

Soir

Maternelle : 16h15 - 18h30
Élémentaire : 16h30-18h30



ACCUEIL DU MERCREDI

Les Mercredis de 7h30 à 13h30

TEMPS ADOS

Les vendredis de 18h à 22h

GRUPE SCOLAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY

Ecoles	Maternelle	Elémentaire
Horaires depuis Septembre 2024	Matin : 8h40 – 12h00 Après-midi : 13h35 – 16h15	Matin : 8h30-12h00 Après-midi : 13h45-16h15

BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 14h30 à 16h
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 15h30 à 18h
Vendredi de 16h15 à 18h15
Samedi de 9h à 12h



LA POSTE

LA POSTE - AGENCE DE GOMMEGNIES

Du mardi au vendredi de 14h à 16h30
Le samedi de 9h à 12h

BENNE À DÉCHETS VERTS - ROUTE DU QUESNOY

D'avril à novembre, les mardis et samedis de 14h à 18h



LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE RECYCLAGE

La facturation incitative pour la levée des ordures ménagères (poubelle grise) a été décalée d'une année par le conseil communautaire. La poubelle des recyclables est relevée tous les quinze jours.

Les dates clefs :

1er janvier 2026 : début de lecture systématique de vos levées pour les comptabiliser et facturer les levées au delà de 12 par an.

2027 : facturation des levées supplémentaires de la poubelle grise mesurées en 2026.

L'objectif de la nouvelle tarification: inciter les habitants à générer moins de déchets pour mettre moins souvent leur bac lors des tournées de ramassage. La tarification en discussion devrait vous permettre de garder approximativement le même coût qu'aujourd'hui si vous mettez votre poubelle deux fois par mois à la levée.

La tarification de la levée supplémentaire sera probablement entre 3 et 4 euros.

La TEOMI prélevée sur votre taxe foncière sera diminuée d'environ 30 %, représentant la part fixe, et sera complétée par la facturation des levées supplémentaires (au delà de 12 par an).

Composition de la TEOMi



1er janvier 2026

après
une phase
test de
18
mois

La TOEMi

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative

La tarification incitative s'adapte aux efforts de tri, grâce à elle, **je peux agir sur ma facture !**



Désormais, la taxe est en partie calculée sur le nombre de levées de votre bac d'ordures ménagères. Elle permet de maîtriser notre production de déchets afin de diminuer le tonnage des ordures ménagères et des encombrants.
(le poids n'est pas pris en compte)



La taxe ne se base plus seulement sur la surface du domicile mais aussi sur le volume des ordures ménagères produit.

Votre taxe sera composée

d'une part fixe



basée sur le foncier bâti

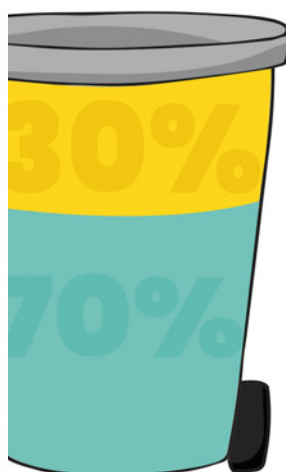


d'une part variable



12
levées
minimum
/an

basée sur le nombre de levées du bac à ordures ménagères



PART VARIABLE

30%

- Charges liées au traitement des ordures ménagères
- Calculée en fonction de la production de déchets du foyer

PART FIXE

70%

- Charges fixes de services (collecte, tri, déchetteries)
- Basée sur le foncier bâti

Collecte incitative



Un bac pucé pour comptabiliser

Dès 2026, chaque levée du bac d'ordures ménagères (couvercle gris) est comptabilisée.



Vous êtes acteur de votre taxe



1ère Facturation en 2027



CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le cadre de vie que nous offre notre village est synonyme de nombreux agréments. Il nous appartient de les cultiver dans le respect mutuel. Les règles qui encadrent ce que nous résumerons par le bien-vivre ensemble, doivent parfois être rappelées pour entretenir les liens de cordialité et de courtoisie nécessaires à la vie en société et à la tranquillité de chacun.

Les **travaux de jardinage** (tonte, élagage, tronçonnage, débroussaillage, taille de haie...) et tous travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

Dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Le **brûlage des déchets verts** est interdit : privilégiez la collecte en déchèterie ou à la benne dédiée à ces déchets.

Tout **dépôt sauvage d'ordures ou déchets verts** dans la nature ou sur la voie publique (rues, terrains, caches...) est strictement interdit et passible d'amendes.

Les **conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif** sont à retirer de la voie publique et à rentrer chez leur propriétaire aussitôt le passage du véhicule de collecte.

La voie publique n'est un terrain de jeu pour personne : La sécurité est l'affaire des adultes et des mineurs dont ils sont responsables.

Le conseil municipal travaille activement à trouver des moyens pratiques comme l'installation de poubelles dans le village, des solutions de collecte améliorée des déchets pour les personnes à mobilité réduite, la création de terrains de jeux ou sportifs...

Dans cette attente, nous vous prions de respecter ces quelques règles communes et de bon sens pour contribuer à faire de Gommegnies-Carnoy, une commune du bien vivre ensemble.

Chaque propriétaire est **responsable de ses animaux**. Il doit répondre de leur comportement bruyant intempestif. Toutes les **déjections d'animaux de compagnie** sur le domaine public sont formellement interdites. Merci de nous aider à garder le village propre.

La **vitesse** est limitée à 50 km/h dans le village ou à 30 km/h dans certaines zones. Limitez votre vitesse au maximum, pensez aux piétons, cyclistes, enfants et animaux qui traversent les rues !

L'utilisation de **véhicules non homologués de type motocross sur la voie publique est strictement interdite**. Tout contrevenant s'expose à une amende de 1500 euros et à la confiscation du véhicule.

Le **tapage diurne** (nuisances sonores répétitives, intenses et/ou durant dans le temps, commises en journée entre 7h et 22h) et le **tapage nocturne** (tous bruits et nuisances sonores entre 22h et 7h) sont à proscrire.



Qu'est-ce que **LE RECENSEMENT CITOYEN ?**

Le recensement citoyen est obligatoire, est doit être réalisé entre le jour de tes 16 ans et les 3 mois qui suivent.



Tu peux le réaliser dans ta mairie, ou en ligne.

Tu reçois alors un certificat de recensement, tu es ensuite convoqué pour ta JDC (Journée défense et citoyenneté).

Ton certificat est à garder précieusement,
il te sera nécessaire pour t'inscrire
à des examens et à certains concours.



Expression libre de l'opposition

[conformément à l'article 3 du règlement intérieur du conseil municipal voté à l'unanimité le 11 décembre 2020]

Chers gommegnions, chers carnotins,
Cette année 2026 marque la fin de notre mandat d'opposition.
Nous avons été une opposition constructive et positive même si notre minorité ne nous a pas permis d'être entendus.
Vos besoins et vos envies sont au cœur de notre engagement, le rôle d'une équipe municipale est d'entendre et de répondre aux attentes de ses concitoyens en agissant.
Le cœur de Gommegnies bat au rythme de ses associations, aussi bien culturelles que sportives, il est primordial de les soutenir **toutes** sans distinction.
Nous aimons Gommegnies Carnoy et nous aspirons à offrir à l'ensemble de ses habitants un cadre de vie apaisé et un centre bourg dynamique.
Noémi Devallez et Sébastien Louvrier rejoignent la liste Gommegnies, Carnoy : Autrement! menée par Olivier Limelette afin de proposer une véritable alternative aux prochaines élections municipales.
Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2026.
Alexandra LERCH, Jean DEROISSART, Noémi DEVALLEZ et Sébastien LOUVRIER





NUMÉROS D'URGENCE



URGENCES IMMÉDIATES (Appels gratuits – 24h/24)



15 – SAMU



17 – Police



18 – Sapeurs-pompiers



112 – Numéro d'urgence européen



ÉCOUTE • AIDE • PROTECTION



31 14 – Suicide prévention



39 19 – Violences conjugales



30 18 – Harcèlement scolaire



114 – Urgences personnes sourdes ou malentendantes



115 – Hébergement d'urgence



SERVICES DE GARDE & RÉSEAUX



Médecin de garde : 03 20 32 20 33



Pharmacie de garde : 08 25 74 20 30



Centre antipoison : 08 00 59 59 59



Urgence Enedis : 09 72 67 50 59



Eau – Noréade : 03 27 20 50 50



GOMMEGNIES

Mairie – 71 Place du Général de Gaulle – 59144 Gommegnies
contact.mairie@gommegnies.fr – 03 27 49 91 78
www.gommegnies.fr